



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

LE CHANGEMENT DE TRAJECTOIRE PAR LES RÉCITS

Démarche exploratoire
en territoires SCoT

Des « récits »... Pour quoi faire ?

- Des récits pour se raconter.
- Des récits pour expliquer le changement de trajectoire du territoire.
- Des récits pour partager un projet de territoire.
- Des récits pour expliquer le projet aux acteurs du territoire et aux habitants.
- Des récits pour comprendre la nouvelle stratégie territoriale et passer à l'action.
- Des récits pour se projeter dans un futur commun.
- Des récits pour permettre à chacun d'agir pour passer de la stratégie à sa concrétisation sur le terrain.



SOMMAIRE

Introduction	5
1 Pourquoi des récits ? Donner du sens	7
Le mot « récit » : son origine	9
Les différentes facettes du récit	9
L'utopie comme boussole, pour cheminer	11
Construire des récits transformateurs	13
A retenir	14
2 Mettre en récit La démarche	15
Une démarche ancrée sur des temps individuels et collectifs	17
Partir du terrain pour identifier les « bons mots » et partir d'exemples concrets	18
S'autoévaluer pour monter en compétence	20
FOCUS / Vallée de la Roya	23
De l'amorce au récit	26
A retenir	28
3 Immersion dans les territoires Les récits	29
SCoT Roannais	31
SCoT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre	35
SCoT Maine Saosnois	39
SCoT Lille Métropole	43
4 Démultiplier les mises en récit ! Les enseignements	49
Les principaux enseignements de la démarche sur les récits	51
FOCUS / Comment animer une démarche sur les récits ?	55
Bibliographie	59
Conclusion	61

EDITO



Marie-Claude JARROT

*Présidente du Conseil
d'administration du Cerema*



Michel HEINRICH

*Président de la Fédération
Nationale des SCoT*

Si l'expertise et le savoir nous éclairent quant aux évolutions qui s'imposent à nos territoires, en particulier celles liées aux conséquences du changement climatique, ils ne suffisent pas à les engager.

Un territoire est vivant de son histoire, de ses ressources, de son économie, de son environnement, de ses habitants... et le projeter dans l'avenir nécessite de rassembler tout à la fois les connaissances et les aspirations au sein de récits de territoires.

Un récit est une construction collective, un cadre de représentations qui trace la voie d'un nouveau modèle, transformant ce qui peut apparaître comme des difficultés en opportunités, valorisant les modes d'adaptation et engageant tout un territoire vers un futur souhaitable.

Ecrire un récit, c'est dépasser les logiques sectorielles, segmentées. Ecrire un récit c'est recréer du dialogue territorial avec les élus et les populations locales. Ecrire un récit c'est dessiner une ligne d'horizon.

Cette capacité de projection est nécessaire pour impulser et soutenir la construction locale de politiques publiques qui ont vocation à agir sur le moyen et le long terme.

En partenariat, la Fédération nationale des SCoT et le Cerema ont ainsi accompagné, sur plusieurs mois, les exercices de mises en récits de 4 territoires de SCoT : ceux du Bassin d'Archachon Val de l'Eyre, de Lille Métropole, du Maine Saosnois, du Roannais. Cette démarche, volontairement accessible et dont la méthodologie est aisément duplicable, pourra inspirer efficacement d'autres territoires qui souhaiteraient s'en saisir afin de renforcer leurs stratégies locales.

Si un récit peut accompagner le changement de trajectoire des territoires, sa construction ne s'improvise pas : il faut ouvrir des espaces d'échanges, de dialogue et d'écoute... et se donner du temps.

INTRODUCTION

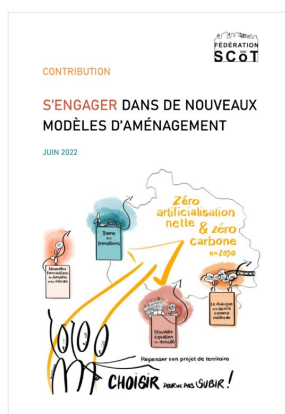


Si les enjeux de sobriété foncière, la nécessité de changement des modèles d'aménagement et la décarbonation sont de plus en plus appropriés par les territoires, le choix des mots et des concepts pour accompagner ces objectifs de politiques publiques cristallisent les retours négatifs. Le « zéro » n'est pas très engageant et les concepts peu lisibles au regard des immenses enjeux qu'ils portent. Pourtant, les trajectoires dont il s'agit – Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et Zéro Émission Nette (ZEN) – ont des répercussions majeures quant à nos visions et pratiques à court, moyen et long termes en matière d'aménagement du territoire, de modèles économiques et sociaux, d'appropriation des sujets écologiques. Nos modes de vie s'en trouvent impactés voire bouleversés. Forts de ces constats, la Fédération Nationale des SCoT et le Cerema se sont associés pour mener une démarche exploratoire sur le sujet : changer de trajectoires avec pour lever les « récits ».

La séquence actuelle d'urgences planétaires et locales appelle, outre à une prise de conscience, à la responsabilité des élus du bloc local. Comme aime à le rappeler la Fédération des SCoT, « choisir pour ne pas subir » implique une révolution de l'aménagement du territoire, accélérée par l'ambition inscrite dans la loi Climat et Résilience de 2021 sur la gestion économe du foncier et la lutte contre l'artificialisation.

De même, le Cerema traite dans ses travaux du cumul des défis que les élus et les acteurs locaux ont à relever pour l'avenir de leur territoire : transitions, vieillissement de la population, desserrement des ménages, évolutions des marchés fonciers et immobiliers, mutation du commerce, réindustrialisation, souveraineté alimentaire, autonomie énergétique, dérèglement climatique, accélération et aggravation des risques naturels, préservation des ressources (eau, biodiversité...). L'enjeu du sens donné au politique est fort, ce que la démarche exploratoire a pu aborder de manière sensible face aux impératifs réglementaires et environnementaux actuels. Dans un contexte où la loi Climat et Résilience oriente la modification des stratégies territoriales, avec pour conséquence l'intégration de l'objectif de diminution par deux de la consommation du foncier et atteindre le ZAN d'ici 2050, les territoires et acteurs locaux doivent également préparer la trajectoire Zéro Carbone pour le même horizon. Ces deux trajectoires nationales ambitieuses invitent à relever de nombreux défis dans les territoires. Ainsi, pour ne pas subir ces changements difficiles, mais nécessaires, il a été possible auprès de plusieurs territoires de SCoT de questionner leur stratégie territoriale et sa mise en œuvre : permettent-elles de changer la trajectoire du territoire pour répondre à l'ensemble des enjeux de demain ?

Suite à l'ordonnance de modernisation des SCoT de 2020 et à la loi Climat et Résilience de 2021, les établissements publics qui portent des SCoT s'affirment dans un rôle de définition des nouvelles stratégies territoriales, intégrant notamment un pilier « transitions », intégrant des objectifs nationaux et régionaux, scène de gouvernance du dialogue local et d'ensemblier en matière de documents d'urbanisme. Ainsi, des réflexions communes entre la Fédération des SCoT et le Cerema portent sur la **sobriété foncière** et **l'artificialisation des sols**. Le contexte actuel implique de s'interroger sur la mise en œuvre anticipée, pratique et effective d'une **trajectoire qui permette d'atteindre le ZAN, en intégrant des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique**. Deux publications fixent le cadre réflexif en place :



FédéSCoT, juin 2022



Cerema, nov. 2022

Elles mettent en lumière le besoin de **construire un récit autour des sobriétés foncières pour intégrer les territoires dans une démarche positive et (pro)active**. Pour ce faire, il semble nécessaire d'outiller les porteurs de SCoT dans la perspective de l'évolution des documents afin qu'ils accompagnent l'émergence de nouvelles trajectoires territoriales. L'étude de la Fédération des SCoT dessine 5 axes de travail possibles :

- renouveler l'approche des besoins dans le projet de territoire
- faire des espaces non bâtis l'épicentre des transitions
- redéfinir ce que l'on entend par création de valeur

- partager les termes d'une nouvelle équation de la densité
- travailler le projet avec la double exigence de qualité et de dialogue

En s'appuyant sur ces orientations, une démarche exploratoire a été menée sur l'appropriation et la mise en œuvre potentielle de **certaines mesures de sobriété foncière dans le cadre de l'élaboration de projets de territoire SCoT : quels acteurs, quelles ingénieries, quelles méthodes et outils, quelles perspectives et conséquences ?** L'objectif étant d'appréhender les trajectoires ZAN et Bas carbone dans la perspective de mise en œuvre du changement de trajectoire et d'inscription des territoires dans un projet de transition et de résilience.

Après la publication de la synthèse méthodologique de la démarche en septembre 2024, ce rapport traite de l'intérêt d'élaborer des récits pour :

- accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des nouvelles stratégies territoriales de SCoT
- favoriser l'appropriation des défis des transitions, des enjeux, des nouvelles trajectoires à construire
- mettre en mouvement les acteurs d'un territoire

Dans un premier temps l'importance du choix des mots permet d'analyser ce qu'ils révèlent dans leur choix en matière de stratégie et de définition de « récits ». Dans un second temps, il s'agit de revenir sur les ressorts méthodologiques de la démarche, les ateliers organisés et les productions réalisées. Une troisième partie rend compte des récits produits par les SCoT. Enfin, la quatrième partie s'attache à révéler les enseignements issus de la démarche et l'impact qu'ont les récits en matière de transformation de l'action publique.



1

Pourquoi des récits ?

Donner du sens

POURQUOI DES RÉCITS ? DONNER DU SENS

Il convient de se questionner sur le besoin de recourir aux récits et de dépasser des tentations d'effet de « mode » ou de « récupérations » communicantes. Les récits se positionnent comme une opportunité de faire émerger et d'accompagner la prise de conscience de la nécessité de changer de modèle territorial. Le corpus législatif des dernières années a fortement impacté les « changements de trajectoires » avec une accentuation d'impératifs à l'encontre des territoires. Ce contexte nécessite alors un travail approfondi d'appropriation et d'acceptation des sujets, appuyés sur de nouveaux récits à construire politiquement.

« Récit » : l'origine du mot

Avant même d'entrer dans le champ des récits et de leurs productions, arrêtons-nous sur le mot de « récit ». Il semble nécessaire pour bien circonscrire l'exercice du « récit » de revenir à ce que nous raconte son étymologie. Il nous faut remonter à la racine indo-européenne *keia-* qui signifie « mettre en mouvement ». De même, faisons le lien avec le latin *ciera* dont le fréquentatif *citare* veut littéralement dire « appeler, exhorter, mettre en mouvement, convoquer, éveiller, faire venir » et qui constitue la racine de *re-citare* dont le sens propre est l'action de lire sur un manuscrit à haute voix. Il y a donc une *mise en récit* possible, par relation d'un ou plusieurs phénomènes identifiés. Au fil des siècles, le terme s'est étoffé, consistant à « rapporter les paroles de quelqu'un » ou encore de « lire, ou dire de mémoire, en public ». Il est utile de noter que pour Corneille, en 1660, dans son « Discours du poème dramatique » le récit est considéré comme un « exposé détaillé fait par un personnage, d'un événement important ». **En fin de compte, le récit c'est d'abord l'action de raconter quelque chose, comme une histoire.**

Les différentes facettes du récit

« En pénétrant dans notre cerveau, les fictions le forment et le transforment. Plutôt que nous ne les fabriquions, ce sont elles qui nous fabriquent »

Nancy Houston, *L'espèce fabulatrice*, 2008

Nancy Houston, dans son ouvrage « *L'espèce fabulatrice* », questionne notre rapport à ce que nous sommes, comment nous le percevons et la manière dont nous envisageons l'action. Au regard des changements qui attendent l'ensemble des territoires, nous pouvons nous demander si nos représentations du monde, pour être à la hauteur des enjeux, doivent se transformer avec d'autres histoires. La citation liminaire est inspirante, car elle fait référence à 3 dimensions que nous pouvons rapporter à l'exercice prospectif territorial.

1 D'abord, le « cerveau ». C'est bien là que des choses se passent pour entrer dans le récit. Ce dernier pouvant revêtir des contours bien différents. Vis-à-vis de ce terme, il y a instinctivement une approche rationnelle, pragmatique voire technique. Pour autant, c'est également le lieu des imaginaires. Autrement dit, des « portes » à ouvrir pour s'autoriser à se projeter, à innover, à créer des lendemains différents. C'est bien l'évolution introduite par Jean Haëntjens lorsqu'il est fait écho à « la ville matérielle "en dur", faite de bâti-

ments, de routes et de ponts, (qui) a été progressivement doublée par une représentation plus conceptuelle mettant en avant une 'image symbolique'. Les villes se sont mises à 'raconter des histoires', à 'éveiller des imaginaires'¹ ».

2 Vient ensuite la notion de « *fiction* », faiseuse d'« *histoires* » et donc de « *récits* ». Préalablement, il y a une distinction à mener entre une histoire que l'on raconte - ici le sens à garder, le fait de conter quelque chose - et des histoires dans une acception relevant davantage de faits infondés. Ainsi, il est possible d'identifier que le recours à l'imaginaire a ses limites et nécessite une mise à distance. Il peut être porteur de manipulations et des garde-fous sont donc à prévoir. C'est pourquoi il convient de faire preuve de discernement et d'honnêteté, de clarifier les lignes jaunes entre raconter une histoire et... raconter des histoires. Ces dernières, du registre de l'extrapolation voire des mensonges, peuvent parfois être mobilisées pour valoriser un territoire, qu'il soit perçu et/ou voulu, dans un contexte où apparaître toujours plus vertueux et exemplaire que le territoire voisin – par exemple en matière d'ambitions et d'objectifs écologiques – favorise toute forme de surenchère. Dans cette situation, le « *récit* » n'est pas.

3 Enfin, pour envisager d'être à la hauteur des changements attendus, le récit est un levier fort à condition qu'il ne soit pas déconnecté de l'action et des réalités territoriales. A savoir d'une part le besoin de rester sensible au réel, aux quotidiens perçus et vécus notamment des populations locales, et d'autre part de prendre du recul pour être en capacité d'impulser de nouvelles dynamiques, d'offrir de nouvelles perspectives, d'ouvrir de nouveaux horizons à court, moyen et long terme. C'est ici tout l'enjeu du politique qui se trouve requestionné et repositionné dans l'action territoriale.

Mais alors, comment redonner une vision politique là où le solutionnisme, la gestion des affaires courantes, des problèmes et des crises ont pris le dessus ? Comment accompagner des changements de modèles, nécessitant tout ou partie des ruptures, emportant une part de radicalité dans la vision des phénomènes et des actions qui sont à mettre en œuvre ? Mettre en récit selon la théorie du *business as usual* est voué à l'échec. L'une des clés : redonner du sens. Aux choix, aux projets, aux perspectives. C'est là tout le sujet des chemins à identifier, à façonner, à partager, à arpenter pour atteindre ce qui, initialement, est un idéal et qui progressivement incarne une réalité, protéiforme, avec ses forces, ses faiblesses, ses atouts, ses points de vigilance et ses perspectives d'amélioration. En somme, une trajectoire composée sous la forme d'un prisme, à savoir : multifacette, en mouvement et toujours perfectible.

Le récit, pour être résolument dans l'action et ne pas subir.

Le récit, pour se laisser des marges de manœuvre et la place à l'incertitude.



L'utopie comme boussole, pour cheminer

« Une carte du monde qui ne comprendrait pas l'Utopie ne serait même pas digne d'être regardée, car elle laisserait de côté le seul pays où l'Humanité vient toujours accoster. Et après y avoir accosté, elle regarde autour d'elle, et, ayant aperçu un pays meilleur, reprend la mer. Le Progrès est la réalisation des Utopies »

Oscar Wilde

Il est possible de considérer que le principe du récit de territoire consiste à circonscrire un lieu qui n'existe pas encore : autrement dit, délimiter et modeler un espace au sein duquel et avec lequel une population humaine va vivre selon de nouvelles règles. Il s'agit, en fait, d'une rupture avec le monde environnant, immédiat et de proximité, amenant un changement de paradigme voire une bifurcation. Ce n'est pas un exercice de prédiction, au sens de la divination et de définir ce que sera réellement le futur. Mais plutôt une tentative pour débloquent l'avenir et d'ouvrir le champ des possibles de notre esprit, individuellement et collectivement. Les récits sont alors à considérer à l'aune de l'époque à laquelle on les imagine. Cela rend compte du positionnement qu'en font les gens, de la capacité à inventer un demain à partir du présent, lui-même plus ou moins éclairé du passé. C'est un exercice de jongle temporel sur le chemin des « utopies ».

Parler d'utopie peut parfois être perçu comme demeurer un « doux » rêveur, tirant au mieux sur de la naïveté, au pire loin des préoccupations et déconnecté des réalités. Pourtant, recourir au rêve c'est ce qui procure des émotions, c'est ce

qui permet d'entrer dans différents imaginaires, c'est ce qui nous autorise à nous projeter. Sans limites. Pour tendre vers un monde meilleur, un « ailleurs » qui n'existe pas encore², il nous faut rêver, retrouver nos utopies, individuelles et collectives, faire de ce demain une source de communs³. Les récits invitent à retrouver du politique, à dépasser la seule gestion des affaires courantes. Comme l'exprime Rutger Bergman, à force de vouloir « résoudre des problèmes », on donne l'impression que la politique pourrait être déléguée à des conseillers en gestion, ce qui n'est pas le cas. Il est donc nécessaire à partir du récit de sortir d'une technocratie apolitique pour revenir à la politique et retrouver de « nouvelles utopies ».

Revenons sur le terme d'utopie. Sa construction renvoie littéralement au *lieu* (-topia, du grec topos) de bonne qualité (-eu) ou une marque de négation (-ou). Utopie désigne à la fois « le lieu qui est bon » (sorte de « lieu du bonheur ») et « le lieu qui n'existe pas », « le lieu de nulle part » sans géographie existante réelle. Ainsi « l'utopie – et ce, depuis T. More – n'est pas un futur mais un ailleurs. Il ne s'agit pas d'imaginer, dans un processus prospectif, un monde nouveau, mais de le mettre en place, ici et maintenant, au cœur du monde ancien² ». Protéiforme, elle renvoie à différentes représentations et se construit dans une volonté universaliste. Elle peut être un « ailleurs meilleur », une réponse à un problème urgent, un exercice d'anticipation d'une réalité future, un aiguillon de la structuration des rapports sociaux. Son principe initial est donc de parvenir à proposer une autre conception de la vie, de la société, des rapports humains : « le récit utopique précise et corrige les mécanismes sociaux qui régissent les rapports entre individus et avec la collectivité² ».

Or, une opposition fréquente a lieu : utopie vs réalité. Ce réalisme s'inscrirait dans une liberté de faire, caractéristique d'un non interventionnisme social, économique et démocratique, où la volonté de la performance et de la réussite, d'abord individuelle, primerait. En d'autres termes, une réalité ancrée sur le repli. Ainsi, considérant son appropriation dans nos sociétés occidentales, on



peut se demander si les utopies seraient en panne, d'un autre temps, ou bien si nous avons perdu notre capacité collective à en générer, pour ouvrir de nouveaux horizons aussi bien sociaux, écologiques, économiques. C'est la redéfinition même des modèles qui est interrogée.

Mais alors, l'utopie serait-elle bien utile ? Et si oui, pour quoi ? Eduardo Galeano nous en propose une réponse : *« [L'utopie] est à l'horizon. Je m'approche de deux pas ; elle s'éloigne de deux pas. J'avance encore de dix pas et l'horizon s'éloigne de dix pas encore. J'aurai beau avancer, je ne l'atteindrai jamais. A quoi sert donc l'utopie ? Elle sert à cela : continuer à cheminer »*⁴. L'utilité de l'utopie réside alors en ce qu'elle rend possibles de nouveaux projets et de nouvelles perspectives, avec comme préalable permanent la conservation de la capacité à se projeter tout en nécessitant de se réinventer.

Les utopies sont a priori et par nature perçues comme irréalisables, infaisables, condamnées à l'échec. Mais que penser des « utopies ratées » pourtant facilitatrices de progrès grâce aux erreurs ? Quel est notre ailleurs à l'heure où la planète connaît des limites irréversibles, se situe très loin des « grandes découvertes », doit composer avec une multiplicité de crises et où l'incertitude a pris le pas sur le plaisir d'être surpris ? Comment faire le lien avec nos temporalités, où u-topie et u-chronie se combineraient pour un lieu pluriel, multitemporel, façonnable à souhait selon nos désirs² ? Une utopie sans conflit c'est un monde qui se répète, indéfiniment, sans histoire. Tout espoir disparaît, le repli est total, le fonctionnement est comme « bouclé ». Mais

alors comment inscrire le discours ? Dans quelle temporalité ? Le présent est majoritaire pour les récits utopiques. Quelques-uns abordent des « nulle part » dans le futur sans que ce ne soit futuriste ou prospectiviste. C'est uniquement une anticipation historique ancrée sur l'époque connue, actuelle, afin de motiver le lecteur. Le point de dépassement pourrait selon Thierry Paquot se situer sur ce que le discours interroge : les idées en cours ou les réalités vécues. Alors, il est nécessaire que le conflit s'exprime à la différence d'une seule recherche d'un consensus ou d'une crédibilité. S'il est alors admis qu'une utopie ne peut être faite de mensonges mais constituer une somme d'erreurs⁵, il convient de dépasser des postures dites pragmatiques, où le politique rassure et gère l'intendance, pour inscrire le verbe et l'action dans une dimension visionnaire et mobilisatrice, où la prise de risque permet d'œuvrer dans des contextes incertains².

Dans un contexte où les cheminements politiques, les imaginaires et les utopies collectives semblent parfois abandonnés, c'est donc la question du sens donné qui est réinvestie. Comment se réapproprier la quête de sens dans nos réflexions et nos actions ? Comment (re)donner une félicité dans cette quête, ancrée sur du dialogue et de la théorisation ? Si « le sens est déboussoilé² », il convient alors de comprendre ce qui est superflu et ce qui ne l'est pas, recentrer nos réflexions primaires sur le pourquoi et le comment vivre, source de réaction, de résistance. Les idées reçues peuvent être remises en cause et les certitudes ébranlées pour donner à voir une autre conception de la société et de futurs souhaitables, ou tout du moins possibles.

Construire des récits transformateurs

« Les fécondes possibilités de l'existence citadine : le rapprochement et la compréhension des hommes, la lutte et la conciliation des contraires en vue de synthèses nouvelles, et ce pouvoir de proposer aux hommes des objectifs nouveaux qui ne soient pas entièrement déterminés par les structures anciennes »

Lewis Mumford

La cité à travers l'histoire

VI Le citoyen aux prises avec la cité idéale, p.250

John Maynard Keynes⁶ prônait en 1930 « d'estimer les fins plus que les moyens et préférer le bon à l'utile ». Et pour cela, revenir à une pensée utopiste - au sens défini précédemment - peut s'avérer pertinent, avec comme support le récit. Ce dernier permet l'identification de nouveaux repères, la définition de nouvelles règles servant de boussole, la co-construction d'une nouvelle « carte du monde » représentant nos territoires avec leurs inconnues, encore loin, intouchables, comme non cartographiées. Pour Rutger Bregman, ce sont des « horizons alternatifs qui déclenchent l'imagina-

tion ». Un pluriel volontairement choisi et repositionnant avec ambition la « politique » au centre des débats car « des utopies en conflit entre elles, voilà après tout le meilleur moyen d'insuffler la vie à la démocratie³ ».

La force du récit peut se résumer comme suit : ce qui aujourd'hui peut sembler impossible et irréalisable tant d'un point de vue politique, économique, technique, social, écologique etc... le deviendrait de manière inévitable à l'avenir. Tout ceci en prenant appui sur les idées, en recréant du politique et du commun. Le risque serait de propager l'idée que les décisions politiques ne seraient à prendre qu'en cas d'urgence, pour ne répondre qu'à des problèmes, pour « joindre les 2 bouts », sous couvert de neutralité et d'objectivation des situations. Autrement dit, ce serait l'application du « *There Is No Alternative* », où il y aurait d'un côté le pragmatisme technique et de l'autre l'idéologie avec ses « grands récits ». Or, le besoin est de recourir à la pensée, de la dérouler sur le temps long, de lui fixer des points d'étape, de faire preuve de patience et d'encourager l'utopisme. Le récit doit pouvoir, avant même d'être compris, être expliqué simplement. Il doit « parler » à des milliers de gens.

La démarche exploratoire menée conjointement par la Fédération des SCoT et le Cerema s'est quant à elle ancrée sur des « récits stratégiques », en dépassant la seule approche planificatrice. En effet, les productions faites, intégrant le cheminement pour y parvenir, ont illustré, selon la grille d'analyse empruntée à Jean Haëntjens⁷, que la planification territoriale demeure comme moyen et, l'approche stratégique comme fin :

Processus type des ateliers en immersion

	Planification urbaine	Approche stratégique
OBJECTIF →	Prévoir et programmer	Anticiper les mutations, déclencher un mouvement, fixer un cap
CHAMPS D'INTERVENTION →	Organisation spatiale, infrastructures	Tous les champs de l'action publique
LEVIERS →	Plan	Projets, plan, événements
ACTEURS →	Ignorés (dans la transposition spatiale)	Mobilisation méthodique

La réflexion stratégique permet alors d'envisager des ruptures lorsque les études de planification élaborent des capacités de consensus. C'est ce qui a été visible au sein des productions de récits :

- **MISE EN MOUVEMENT** La tentative d'aller au-delà de l'anticipation pour créer une mise en mouvement territoriale, jalonnée parfois par des ruptures considérées comme obligatoires en réaction à un ou plusieurs scénarii « inévitables ».
- **TRANSVERSALITÉ** L'atteinte d'un objectif à partir d'une mobilisation de leviers dépassant le seul cadre de l'urbanisme (notamment opérationnel), pour faire que le projet territorial soit transverse aux politiques publiques. La transversalité comme liant du récit et porteur en cohérence.
- **ACTEURS** L'intégration des acteurs, les groupes qu'ils peuvent composer, pour renouveler voire réinventer certaines formes de gouvernance (politique, acteurs locaux, public/privé). A noter que la dimension de la « communication » a peu été mise en avant dans les productions, une certaine forme de technique ayant pris le dessus pour les aspects de faisabilité. Pour autant, la question de la démocratie participative a été contributrice de certains récits.
- **PROJETS** L'incarnation du récit par le recours à des projets phares, sorte de locomotive de la mise en mouvement territoriale, du changement de trajectoire.
- **POSTURES** La modification de méthodes employées, la perspective de recourir à de nouvelles compétences pour répondre à de nouveaux besoins.

Globalement, les amorces de récits servent en ce qu'elles favorisent, dans une logique de projet et par la prospective, l'imagination de nouvelles pratiques, de nouveaux usages, de nouveaux désirs territoriaux, à travers de nouvelles organisations et méthodes de gouvernance ouvrant la voie à des partenariats innovants, transformant in fine les territoires et pouvant impliquer une remise à plat des fonctionnements traditionnels et des méthodes employées que ce soit par exemple en interne aux collectivités comme pour l'ensemble des acteurs locaux.

A RETENIR

Les imaginaires ne permettent pas des solutions, mais ils fixent préférentiellement des principes directeurs. Il ne s'agit donc pas de s'inscrire dans la production d'un guide pratique politique, de type « programme d'actions », ou manuel technique de réalisation de projets. Autrement dit, les récits ne se planifient pas comme on planifierait un programme d'actions ou l'édification de règles immuables. En revanche, se projeter permet d'identifier les leviers d'action, leurs conséquences à court, moyen et long terme en ce qu'ils comportent autant d'aspects positifs que négatifs, voire les 2, à travers des effets induits, en rebond. En cela, les projections proposées, les imaginaires mobilisés, les « récits », n'ont pas vocation à offrir de réponses ou de solutions toutes faites, mais invitent à poser les bonnes questions. Ces dernières sont alors à recontextualiser, symboliques de l'époque où elles sont posées et génératrices de nouveaux horizons. Il est alors possible de s'autoriser à se projeter pour que les utopies mobilisées accompagnent des récits transformateurs et porteurs de sens et d'action, sorte de libération de schémas préconçus comme l'analyse Thierry Paquot à travers ces mots : *« l'utopie, pour se décrire, se raconter, et a fortiori se construire, doit se libérer d'une histoire prédestinée et revendiquer, non pas seulement le libre arbitre, mais la liberté d'agir et, par conséquent, celle de penser et de se penser² ».*

¹ Jean Haëntjens, *Urbatopies*, Editions de l'Aube, 2010

² Thierry Paquot, *L'utopie ou l'idéal piégé*, Hatier, 1996

³ Rutger Bregman, *Utopies réalistes*, Points, 2018

⁴ Eduardo Galeano, *Las palabras andantes [Paroles vagabondes : « Fenêtre sur l'utopie »]*, 1993

⁵ « L'utopie est presque toujours une erreur, elle est rarement un mensonge » : Raymond Ruyer, *L'Utopie et les Utopies*, PUF, 1950

⁶ JM Keynes, « Economic Possibilities for our Grand-children », in *Essays in Persuasion*, 1930 [<https://www.econ.yale.edu/smith/econ116a/keynes1.pdf>]



2

Mettre en récit La démarche

MISES EN RÉCITS EXPLORATOIRES MÉTHODOLOGIE SUR MESURE

Une démarche ancrée sur des temps individuels et collectifs

La Fédération nationale des SCoT et le Cerema ont co-piloté et co-animé l'ensemble de la démarche. Une démarche menée sur 4 territoires SCoT volontaires pour produire une analyse des questionnements et applications en matière de sobriété foncière à l'œuvre, dans le but de **permettre une massification** à l'échelle des autres territoires par le biais d'amorces de récits et d'outiller les territoires.

Le choix des SCoT de la démarche a permis de constituer un panel représentatif de caractéristiques territoriales singulières :

- **Roannais** (Loire, 42) ①
- **Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre** (Gironde, 33) ②
- **Maine Saosnois** (Sarthe, 72) ③
- **Lille Métropole** (Nord, 59) ④



Le postulat de départ a été le suivant : comprendre ce qu'est la « trajectoire ZAN et ZEN » pour les territoires. Pour cela il était nécessaire de partir du concret, interroger les typologies territoriales, tirer des enseignements, écouter et laisser les participant.es s'exprimer avant de parler. Et ceci en mobilisant des outils « simples », à savoir compréhensibles et appropriables par chacun.e dans le but de favoriser le dialogue. Les « mots » sont progressivement devenus le terreau fertile de la méthode *in itinere* favorisant un travail sur un vocabulaire commun, facilitant le dialogue et donc l'animation de la démarche elle-même.

Pour ce faire, les besoins principaux identifiés étaient de pouvoir :

- **partir du « terrain »**, pour envisager l'application concrète de mesures tout en laissant la place aux éléments constituant ou pouvant constituer des éléments potentiels de blocage ;
- **mobiliser des outils** et analyser leurs conséquences dans des contextes où l'insuffisance voire l'inexistence d'ingénierie à l'échelle du territoire doit pouvoir être palliée. Ce qui est également le cas pour des territoires dont l'ingénierie est déjà mobilisée sur de nombreux dossiers. La méthode doit être efficace sans pour autant être chronophage pour permettre de dégager du temps afin de travailler sur le changement de trajectoire des territoires et sa mise en récit ;
- **produire et diffuser** des éléments tout au long de la démarche et en **valoriser** le contenu a posteriori (synthèse, rapport, webinaire...).

Des **temps individuels et collectifs** auprès des collectivités et structures responsables de SCoT (élus – agents) ont été organisés pour garantir une démarche efficiente et structurer des espaces de rencontres et de débats.

Tous ces temps ont été accompagnés de compte-rendus à destination de chaque territoire pour faciliter la capitalisation des échanges et des productions.

 **Temps individuels** : la Fédération nationale des SCoT et le Cerema se sont rendus au sein de chaque territoire de SCoT pour une immersion *in situ* d'une journée.

 **Temps collaboratifs** : 2 rassemblements de l'ensemble des territoires de la démarche (principe d'un binôme 2 élus / 2 techniciens) pour co-construire les amorces de récits en intelligence partagée à partir d'expériences territoriales.

Partir du terrain pour identifier les « bons mots » et partir d'exemples concrets

Si on veut se projeter sur de nouvelles trajectoires du territoire, il apparaît indispensable de se raccrocher au réel et à des projets en cours de réflexion. C'est une opportunité d'ancrer un changement de modèle dans la réalité d'un projet et d'un territoire. Être en immersion, c'est également une possibilité de saisir les enjeux de gouvernance en local et d'apporter une objectivation pour permettre de partager des projets en dehors des instances officielles.

Le rapport aux mots a été exploré. Ce qui initialement devait être une méthode de « briseglace » s'est révélée être le point de départ de la méthode d'amorce des récits. En effet, pour mettre en mouvement les personnes présentes lors du premier atelier en immersion dans chaque territoire SCoT volontaire de la démarche, a été animée la création collective de 2 nuages de mots sur les concepts de « sobriété foncière » et de « bas carbone ». Il est apparu comme une évidence... que rien n'était évident : cela n'allait pas de soi de définir de telles notions – pourtant centrales dans les politiques publiques à mettre en œuvre -, parce qu'elles renvoient à des représentations, non pas fausses, mais protéiformes. Ce constat a permis de rendre compte du besoin d'avoir comme préalable un vocabulaire commun pour discuter collectivement d'un projet. Un tour de table

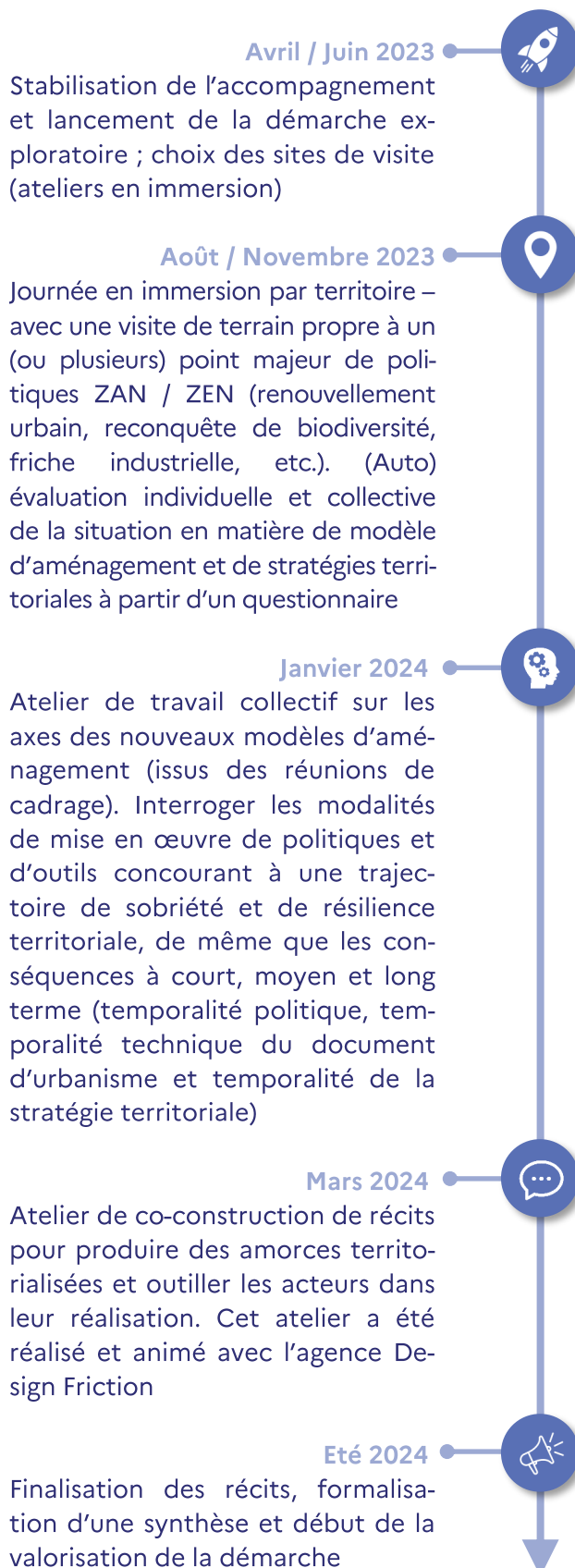


de présentation de chaque personne permettait alors des précisions sur les termes proposés et l'écoute de premiers verbatims.

Suite à cette mise en mouvement, afin de comprendre les dynamiques territoriales et les stratégies de développement durable, le travail s'est poursuivi avec des visites de terrain pour partir d'exemples concrets. En effet, les projets opérationnels permettent d'ancrer les changements de modèles dans des réalités palpables, où les actions envisagées ou mises en œuvre révèlent les enjeux locaux et les initiatives de gouvernance. En partageant ces projets, les acteurs locaux peuvent collaborer et transformer des actions individuelles en véritables stratégies collectives. Les enjeux abordés lors des visites, tels que la reconquête urbaine, le recyclage des friches, la redynamisation des centres-bourgs, la renaturation, et le développement d'écoquartiers, illustrent les réflexions et les nouveaux modèles nécessaires pour un aménagement du territoire intégrant les défis des transitions, notamment environnementales, et des besoins des populations locales. Ces exemples montrent comment des projets concrets peuvent servir de catalyseurs pour des changements de modèles de développement territorial. En partageant et en discutant ces projets, les acteurs locaux favorisent une gouvernance plus efficace et durable.

Au final, ce lien entre les mots et les lieux, c'est se rendre compte que choisir un site de visite est déjà une manière de se raconter et de mettre en perspective les réflexions que cela suscite en fonction des nouveaux modèles.

La démarche a été structurée selon le calendrier suivant :



S'autoévaluer pour monter en compétence

Pour s'autoriser à entrer dans les fondements et les enjeux du projet de territoire, il apparaît nécessaire de permettre en entrée préalable une approche thématisée, sur les grands sujets qui s'imposent au territoire. S'il s'agit de décoriquer un domaine, cela ne vaut pas pour autant une réflexion en silo, bien au contraire. L'ensemble des questionnements ont pour objectif de pouvoir faire émerger des transversalités et d'identifier comment des actions peuvent entrer en résonance pour accompagner la mise en œuvre du projet de territoire. C'est également un moyen de faire un bilan, d'abord subjectif, à la manière d'un bilan à un instant T, avant de remettre dans un contexte et dans une perspective pour établir voire réajuster une ou plusieurs trajectoires. Il s'agit d'une opportunité pour rendre compte de points de passage de politiques publiques acquis, en construction ou à définir.

La méthode tenait à identifier l'émergence des sujets de fond. Une animation spécifique a été mise en œuvre alternant entre apport « descendant » de connaissances (ex. Les nouveaux modèles d'aménagement – étude de la Fédération nationale des SCoT), temps de réflexion individuelle pour autoévaluer de manière sensible le territoire, temps de débat collectif pour ajuster l'autoévaluation et trouver une position commune. De même, un vote individuel (5 points par personne, à distribuer de manière libre) était attendu sur les 5 axes des nouveaux modèles d'aménagement, permettant de dégager une approche « territoire » des priorités à traiter.

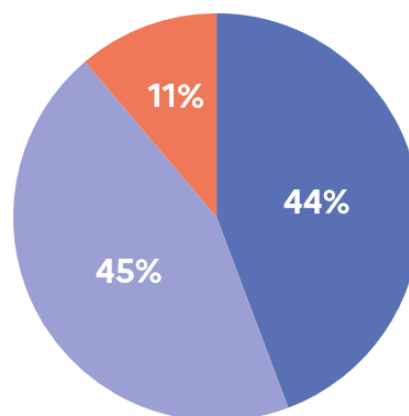
Ainsi, avant de vouloir produire un ou plusieurs récits construits, accompagnés par une feuille de route et un projet de territoire clarifié, il est utile de passer par cette étape de la mise à plat. C'est une sorte d'évaluation a priori et a posteriori d'actions menées ou à faire sur le territoire, rendant compte initialement d'un point de vue individuel, puis une confrontation

AUTOÉVALUATION DES TERRITOIRES

Résultat de la perception collective des 4 territoires SCoT de la démarche par sujet

(Collecte de 45 questionnaires individuels / 7 positionnements collectifs)

■ Fait / Engagé ■ Va être fait ■ Ne sera pas fait



des avis et une co-définition une vision collective sur les sujets abordés. Cette étape d'objectivation permet de commencer à se raconter, avec des aspects positifs et valorisants de même qu'avec des points de blocage et des difficultés.

L'autoévaluation des territoires a été conduite à travers un atelier collectif structuré autour d'une grille d'action thématisée. L'objectif principal était de comprendre la perception, à la fois individuelle et collective, des actions déjà réalisées, à venir, ou qui ne pourraient pas être mises en œuvre. La méthodologie adoptée s'appuie sur l'étude relative aux nouveaux modèles d'aménagement publiée par la Fédération nationale des SCoT (2022). Un support d'autoévaluation comprenant 42 questions réparties en 6 parties a été proposé aux participants.

Les participants ont d'abord rempli ce questionnaire individuellement. Ensuite, ils ont été regroupés en petits groupes pour discuter de leurs réponses et chercher à établir un positionnement collectif. Ce processus de mise en commun visait à créer de l'interconnaissance, à diffuser l'information parmi les participants et à confronter les points de vue sur les actions déjà engagées et celles qui allaient l'être. Ce

questionnaire a permis de donner une vision d'ensemble et partagée des actions à l'œuvre dans le territoire. Ce travail a souligné que tous n'avaient pas la même connaissance de l'état d'avancement de leurs actions et qu'une analyse individuelle suivie d'un partage collectif avait du sens pour consolider l'action du territoire.

L'animation de la session a également inclus une méthode de vote par points pour permettre aux participants d'exprimer leurs préférences et priorités sur les sujets discutés. Cette approche a révélé que certains territoires étaient plus enclins que d'autres à aborder certains sujets. Par exemple, certains territoires n'ont pas souhaité travailler sur la gouvernance territoriale. Parfois parce qu'elle était déjà très structurée et fonctionnait très bien, parfois parce qu'il s'agissait d'un point sensible. Les choix des axes de travail prioritaires doivent donc aussi être analysés avec recul et parfois, c'est parce qu'un sujet n'est pas du tout plébiscité qu'il faut justement le travailler.

L'autoévaluation et l'analyse des résultats ont montré l'importance de dépasser les simples résultats de vote pour explorer les sujets demandés en profondeur. Les discussions collectives ont permis d'identifier comment les actions individuelles peuvent être intégrées dans une stratégie globale. Les enseignements tirés de cette approche incluent la nécessité d'adapter les méthodes d'animation pour encourager une participation active et la mise en œuvre de nouvelles idées, tout en tenant compte des contraintes locales et des ressources disponibles. Ces processus participatifs renforcent la gouvernance territoriale et favorisent l'émergence de nouveaux modèles.

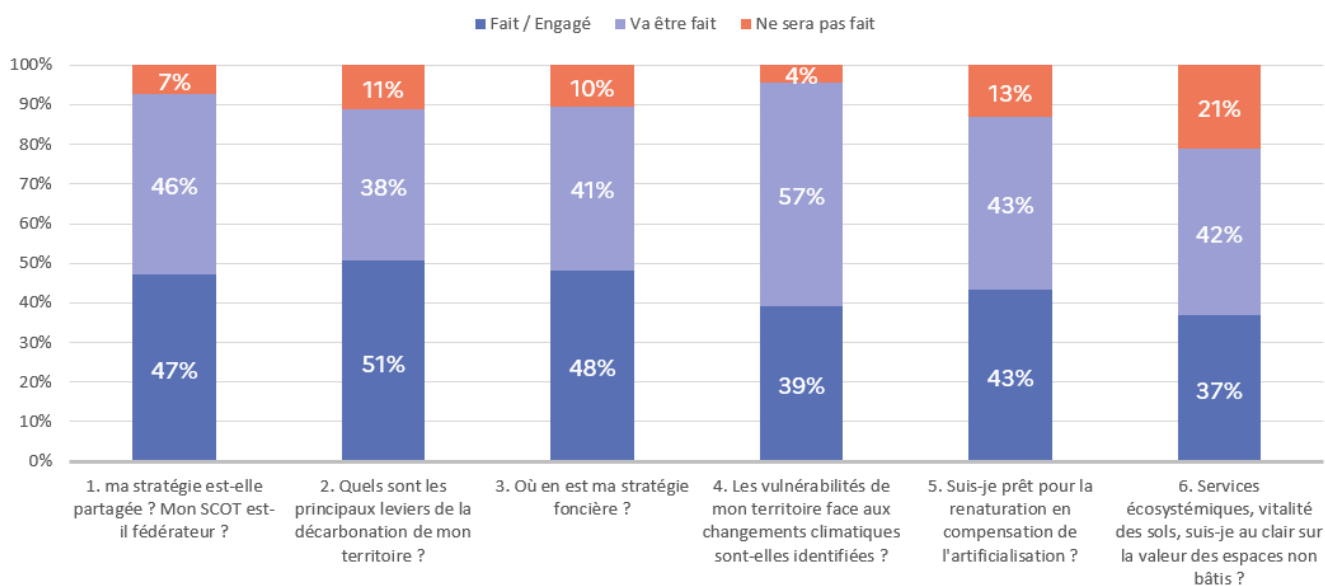
Le bilan des ateliers collectifs a fourni des données quantitatives et qualitatives significatives :

- 45 questionnaires individuels collectés
- 7 questionnaires « collectifs » réalisés
- 4 portraits de territoires perçus
- 1 photographie globale de la situation

AUTOÉVALUATION DES TERRITOIRES

Résultat de la perception collective des 4 territoires SCoT
de la démarche par sujet

(Collecte de 45 questionnaires individuels / 7 positionnements collectifs)





Des ateliers en immersion... aux ateliers collectifs

Le bilan des 4 ateliers en immersion a permis de rendre compte que 3 sujets ont semblé être moins bien appropriés par les territoires rencontrés, à savoir : la vulnérabilité, la prise en compte des sols et la mobilité comme levier de décarbonation (notamment en milieu non dense).

Le 1er atelier collectif, rassemblant les 4 SCoT de la démarche, a pu se structurer sur ces besoins. Ce qui suit concerne un des sujets identifiés. Il s'agit d'une analyse de la catastrophe naturelle des vallées de la Vésubie et de la Roya survenue en 2020 pour en tirer des enseignements sur les récits à construire sur le changement de modèle d'aménagement des territoires dans le cadre de l'accélération des risques naturels.

Processus type des ateliers en immersion

ANIMATION	OBJECTIFS ET ATTENDUS
Échanges sur les trajectoires (ZAN/ZEN) réalisation d'un nuage de mots	Apporter une définition collective de la « sobriété foncière » et du « bas carbone »
Sorties de terrain	Identifier les enjeux territoriaux et les actions envisagées/mises en œuvre
Présentation des « nouveaux modèles d'aménagement » et débat	Contextualiser une situation en mouvement et donner des perspectives
Autoévaluation du territoire à partir d'une grille d'action thématisée	Rendre compte de la perception (individuelle et collective) de ce qui est déjà fait, à venir ou qui ne pourra pas l'être
Restitution et vote sur les axes relatifs aux nouveaux modèles	Mettre en avant les signaux forts et faibles du territoire, les envies d'approfondissement

FOCUS

VALLÉE DE LA VÉSUBIE

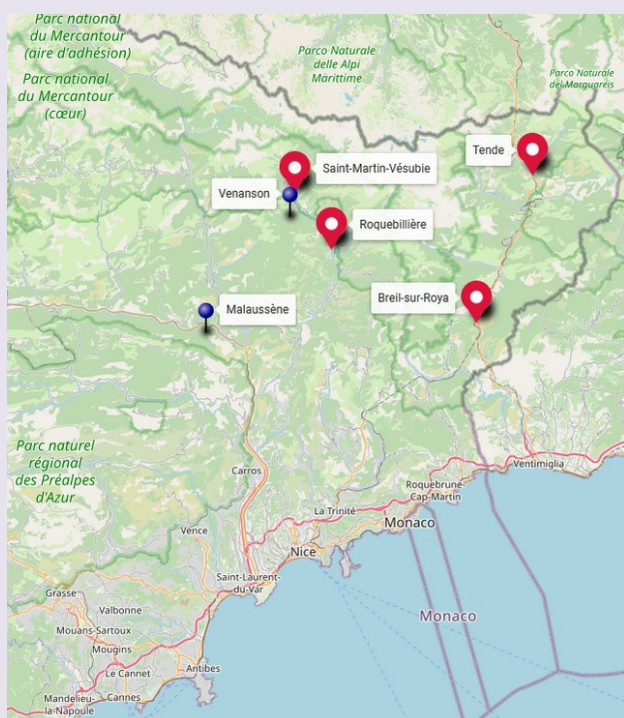


SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Vallées de la Roya et de la Vésubie, situées dans l'arrière-Pays niçois, dans le département des Alpes Maritimes. Le secteur est concerné par plusieurs rivières (dont le fleuve côtier de La Roya - qui se jette en Italie) et de lacs (dont celui du Mercantour).

6 villes/villages aux caractéristiques différentes choisis par les reportages :

- Breil-sur-Roya : 2206 habitants
- Tende : 2021 habitants
- Roquebillière : 1815 habitants
- Saint-Martin-Vésubie* : 1385 habitants
- Malaussène : 324 habitants
- Venanson : 185 habitants



L'exemple du traitement médiatique des vallées de la Vésubie et de la Roya suite à la tempête Alex de 2020 démontre comment le processus de rendre compte des événements, de mobiliser des exemples nouveaux et de réfléchir aux temporalités de la reconstruction et de la résilience, **contribue à une meilleure compréhension et planification des stratégies territoriales face aux catastrophes naturelles.**

Le récit médiatique est une forme de narration et d'expression d'une situation vécue. C'est pourquoi il a été souhaité explorer les mécanismes de production de ces récits aux supports variés (témoignage, texte, photo, vidéo) pour en identifier les effets.

Ces 2 vallées, à travers leur parcours de sidération, de mémoire, de reconstruction et de résilience, **incarnent cette nécessité de construire des récits territoriaux pour mieux appréhender et surmonter les défis climatiques et humains.**

Les vallées de la Vésubie et de la Roya offrent un exemple poignant de la nécessité et de la complexité de ces récits de territoire, notamment à travers les événements liés à la tempête Alex, survenue dans la nuit du 2 au 3 octobre 2020.

Cette tempête a déclenché une alerte rouge pluie et inondation pour le département des Alpes-Maritimes et a gravement touché trois vallées, dont la vallée de la Roya, isolant douze communes qui ont dû être approvisionnées en vivres et en eau. Le bilan humain français a été lourd avec 10 morts et 8 disparus.

Comment raconter un épisode de crise ?

Des récits se jouent autour des risques. Ces derniers vont devenir de plus en plus récurrents. Or, il est visible que les vulnérabilités n'apparaissent pas seulement dans les risques et leurs impacts sur les écosystèmes, les infrastructures et les activités humaines. Elles se trouvent également dans les modes de gouvernance, les messages de communication et dans les ressorts cognitifs. Il est important d'en décoder les fonctionnements.

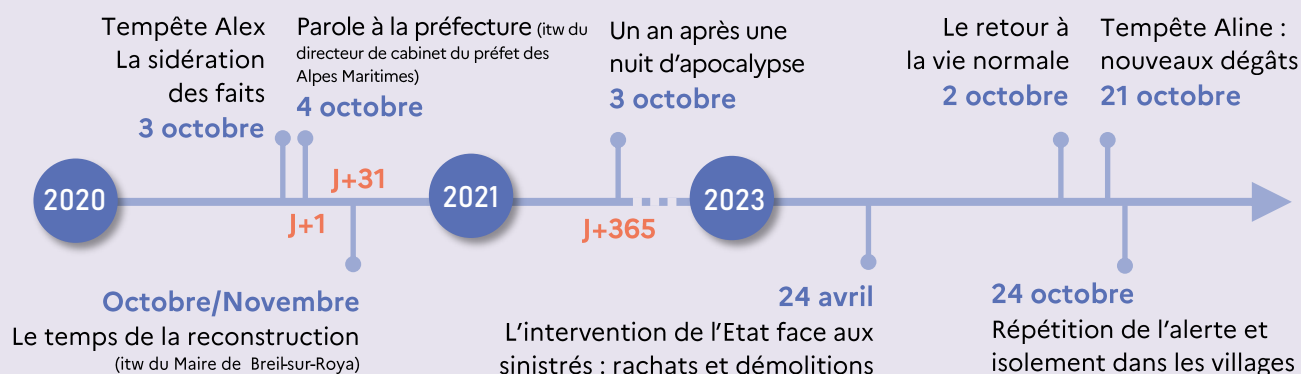
Rendre compte du traitement médiatique :

Comment le traitement médiatique de la tempête Alex illustre-t-il un tel événement climatique aux conséquences majeures pour les populations et les territoires ? France TV et France Info ont publié 9 articles et reportages en 3 ans, créant un récit en temps réel de la catastrophe à travers des témoignages et des vidéos. Les médias ont capturé la sidération des habitants, les évacuations d'urgence, les infrastructures détruites et la coupure de communication, rendant visible l'ampleur de la tragédie et l'urgence des secours.

Mémoire et résilience : Quels ressorts liés à la mémoire et aux souvenirs pouvons-nous relever ? Les récits des habitants de la vallée, tels que ceux de Saint-Martin-Vésubie, où les témoins ont comparé la rivière à un « tsunami », montrent une mémoire vive et douloureuse de la catastrophe. Les solidarités locales, bien que mises à l'épreuve, témoignent d'une résilience collective, malgré une convivialité altérée par le traumatisme. La mémoire et les souvenirs des habitants, tout en facilitant la prise en compte des vulnérabilités, révèlent aussi les défis de la résilience territoriale.

Le temps de la reconstruction : La phase de reconstruction, comme illustrée par l'interview du maire de Breil-sur-Roya, Sébastien Olharan, montre les défis énormes de reconnecter les communes et de reconstruire les infrastructures. Les travaux colossaux pour rétablir les routes et les accès, et le besoin crucial de reloger les habitants pour éviter le dépeuplement, soulignent l'importance de la planification et de la persévérance dans la reprise d'une vie normale.





Le retour à la vie normale : Un an après, des signes de reconstruction et de revitalisation sont visibles avec de nouvelles infrastructures et commerces, malgré les souvenirs persistants et les traumatismes non résolus. La volonté de "*gommer toute trace de la tempête*" se heurte à la réalité de la mémoire collective et individuelle, une tension entre l'oubli et la commémoration.

Cette catastrophe climatique localisée aux vallées de la Vésubie et de la Roya interroge sur le récit de la catastrophe en tant que tel, la capacité des territoires et des acteurs à faire face aux répétitions et aux mesures prises en matière de repli stratégique :

- Comment le récit va-t-il accompagner ou non le changement de modèle d'aménagement des territoires, le repli stratégique ?
- Comment la manière de raconter l'accélération des risques naturels va-t-elle sensibiliser les acteurs et les habitants aux changements à venir ?
- Comment le récit va-t-il pouvoir également emporter le changement ?



De l'amorce au récit

Initier un récit territorial peut rencontrer des obstacles liés à la collecte d'informations et à la mise en place d'une vision commune et partagée. Les acteurs doivent transformer des données brutes en récits significatifs tout en tenant compte des particularités de chaque territoire et des divergences de points de vue. La complexité réside également dans l'anticipation des futurs possibles et dans l'élaboration de stratégies qui sont à la fois réalistes et ambitieuses.

L'essence même de la démarche était d'accompagner la mise en mouvement du récit, en s'appuyant sur des éléments d'animation, d'espaces de dialogue et de permettre des amorces de récits. Cela malgré la difficulté d'une démarche n'ayant pas initialement vocation à se poursuivre dans le passage à l'action mais plutôt de donner les moyens aux SCoT de se saisir de leur propres visions afin de définir ultérieurement des feuilles de routes adaptées et ancrées sur les ressorts de la prospective. L'objectif étant ensuite de pouvoir les partager en s'appuyant sur un récit simple et clair de la trajectoire souhaitée du territoire pour les années à venir.

Nous avons donc cheminé en deux temps :

- collecter et rendre compte de ce que les participant.es avaient dits ;
- co-construire un aboutissement stratégique.

1/ CE QUE L'ON A ENTENDU

Les amorces de récits ont permis de structurer une méthode de travail collaborative et participative. Les ateliers en immersion ont facilité l'émergence de récits territoriaux en offrant un espace de dialogue et de co-construction. La méthodologie employée, basée sur des temps individuels et collectifs, a aidé à formaliser une vision partagée du futur. La présence d'un tiers pour écouter et recontextualiser les échanges a été déterminante pour garantir l'efficacité du processus.

Lors des ateliers en immersion, il a été noté que les échanges entre élus et techniciens sur des sujets majeurs ont permis d'assurer une transversalité en confrontant les points de vue. Les discussions ont souvent porté sur la définition collective de concepts tels que la « sobriété foncière » et le « bas carbone », ainsi que sur l'identification des enjeux territoriaux et des actions envisageables.

Ces échanges ont été essentiels pour contextualiser les situations et donner des perspectives d'aménagement futures. Des « mini-récits » ont donc été proposés aux 4 SCoT, écrits par la Fédération des SCoT et le Cerema. Tous les territoires s'y sont reconnus... et ont reconnu également que les mini-récits des autres pouvaient leur correspondre voire les inspirer à certains égards.

2/ LE POINT D'ARRIVÉE

Les rencontres et ateliers ont conduit à des résultats concrets, tels que la production de nuages de mots représentant les concepts clés, la réalisation de sorties de terrain pour identifier les enjeux territoriaux et les modèles d'aménagement novateurs. L'autoévaluation et les discussions en groupes ont permis de dégager des axes structurants et des perspectives d'action. C'est aussi là que se fait ressentir la difficulté du passage à l'action, la prospective pour les territoires.

Grâce aux méthodes de production du récit à travers les exercices du « portrait de territoire » et du « backcasting », chaque territoire a composé son récit, par écrit et oralement. L'utilisation de la technique de « backcasting », correspondant à une prospective ancrée sur une méthode dite « rétro-spéculative », a permis de tracer des jalons temporels et de séquencer les actions à mener pour atteindre les objectifs fixés pour 2050.

Pour le portrait, il s'agissait de se projeter sans expliquer le « comment ». Ainsi, pour raconter son territoire dès 2050 il a été proposé de répondre aux questions suivantes pour structurer la réflexion. Comment sur le territoire en 2050 :

- décide-t-on ?
- travaille-t-on ?
- se loge-t-on ?
- se déplace-t-on ?
- s'alimente-t-on ?
- préserve-t-on la biodiversité ?
- intègre-t-on les sols et les paysages dans nos modes de vie ?

Ces portraits ont produit une matière extrêmement riche qui a pu être remobilisée par la réalisation d'une frise chronologique. En effet, à partir du portrait de territoire il était désormais possible de raconter comment est-ce qu'on en arrivait à la situation décrite en 2050. Le « backcasting »⁶ consistait à partir du point d'ancrage historique actuel (en l'occurrence mars 2024) et à se demander quelles étaient les étapes qui permettaient d'arriver à la situation décrite en 2050, avec quels acteurs et avec quels « effets de bord » (immédiats et/ou cumulés). Ainsi, il était possible de compléter une frise chronologique avec trois grandes périodes : 2024 à 2030, 2031 à 2040, et 2041 à 2050. La spécificité de la méthode proposée tenait également en ce que les groupes SCoT de l'exercice du « portrait de territoire » sont devenus mixtes (inter-territoires) afin de croiser les regards.

Le rôle de la Fédération des SCoT et du Cerema a été de croiser ces éléments pour permettre la mise en forme d'un récit global. La structure d'ensemble a correspondu aux enregistrements des restitutions faites par les territoires lors de l'atelier de clôture. Les territoires ont validé ces récits après relectures, échanges et débats, parfois même en instance officielle du SCoT.

La démarche exploratoire a permis un cheminement dans le processus de production du récit. Cela a permis de rendre compte du besoin de prendre du temps pour faire émerger et amorcer des récits de territoire. Ce n'est pas une production spontanée mais bien une construction progressive, itérative. Différentes temporalités ont été identifiées où le « tiers d'écoute » tient une place importante et s'attache aux éléments suivants :

- 1 Les premiers mots, les premières représentations** : saisir l'expression d'une situation à l'instant T, contextualisée ou non, projetée ou non. Ces éléments constituent le point de départ et la matière brute qui servira la rédaction des récits.
- 2 Les éléments communs, la définition d'un cadre** : définir l'ébauche d'une amorce territorialisée, révélatrice des dynamiques existantes et des perspectives envisagées. Ici, l'appui sur un projet de territoire en renouvellement.
- 3 La clarification de la trajectoire, l'identification des étapes** : structurer la réflexion sur les leviers d'actions, les moyens, les outils, dans un processus de formalisation d'une situation future explicitée où la prospective est une méthode d'accompagnement des objectifs à atteindre selon des « points de passages obligatoires » (portrait de territoire, « backcasting »...)⁷.

→ Lire les récits (p. 29)

⁶ Avec l'accompagnement de Design Friction – A retrouver plus en détail dans la synthèse méthodologique de la démarche et la fiche « comment animer une démarche sur les récits ? »

⁷ Ces 3 éléments sont détaillés au sein de la fiche « comment animer une démarche sur les récits ? »

A RETENIR

Trouver de nouvelles solutions territoriales implique de changer de méthode(s). L'émergence de nouvelles trajectoires, spectaculaires ou non, est corrélée à la capacité de déployer une stratégie mettant en résonance trois forces d'après Jean Haëntjens : « une vision, une ingénierie et une dynamique collective ». Rapportée à la démarche, ces forces sont traçables comme suit :

- 1 La vision est issue d'un petit groupe d'élus / techniciens partageant la conviction semblable de la nécessité de « faire 2050 », comme stratégie territoriale intégrant les spécificités locales. Ceci permettant alors de dépasser les freins temporels, parfois exprimés par le mandat politique.
- 2 La transposition de la vision à travers des objectifs réalisables et cohérents a pu se faire avec l'appui d'un ou plusieurs tiers de confiance, et dédiée à la mise en mots à partir d'un travail d'écoute (ex. Nuages de mots), d'une proposition de méthode d'introspection active et technique (ex. Autoévaluation et mise en débat) et extérieure à l'autorité administrative et politique du territoire.
- 3 L'amorce du récit, précurseur d'une stratégie plus globale, s'est enrichie des aspirations, des motivations des différents acteurs. Les acteurs privés et la population manquent dans la démarche mais il serait envisageable et souhaitable de les intégrer, en s'appuyant sur la même méthode que celle de cette démarche qui a mobilisé spécifiquement les techniciens et les élus.

« Si les priorités stratégiques diffèrent selon les villes, elles se retrouvent autour d'un principe commun, qui est la recherche d'une meilleure qualité urbaine. C'est grâce à elle, nous enseignent les villes stratégiques, que l'on peut attirer l'économie cognitive ou résidentielle, que l'on peut rendre désirables des formes urbaines plus compactes. Qu'il s'agisse d'économie, de vie sociale ou d'environnement, la qualité urbaine est un élément de la réponse. C'est, en d'autres termes, en jouant sur la qualité des lieux que l'on pourra agir sur les flux (...) »

**Jean Haëntjens, *Urbatopies*,
Editions de l'Aube, 2010, p.131**





3

Immersion dans les territoires **Les récits**

SCOT ROANNAIS



TERRITOIRE

Régny, situé au nord du département de la Loire, fait partie de la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER). Cette petite commune compte **1 490 habitants**, avec une moyenne de 2,3 habitants par ménage. On y trouve 170 logements vacants, représentant 21,1% du parc immobilier selon les données de l'INSEE.



SITE VISITÉ

En août 2023, une visite a été effectuée sur le site de la friche Jalla, une ancienne usine textile dont l'activité a cessé en 2016. La friche couvre une surface de **7 hectares**, dont 50% est bâti. Elle est située à proximité immédiate du centre-bourg et à seulement 800 mètres de la gare SNCF.



ENJEUX

Reconquête Urbaine : La réhabilitation de cette friche vise à revitaliser le centre-bourg.

Accessibilité : Améliorer la connectivité avec la gare SNCF.



ACTIONS ENVISAGÉES

Revitalisation du Site : Conversion de l'ancienne usine en une zone mixte comprenant des espaces résidentiels, commerciaux et verts.

Partenariats Locaux : Collaboration avec la communauté de communes et les acteurs locaux pour définir les futurs usages du site.



« Le Roannais, un pays vert et frais »

« Révolutionner les pratiques : entre incertitudes et évolutions territoriales »

La transformation du modèle d'aménagement est une révolution. Elle nécessite d'arrêter de consommer des ressources naturelles. Sans action, la planète sera moins vivable. Il faut s'adapter, c'est une question de résilience.

Pour autant, une telle évolution est susceptible de générer des contraintes et des restrictions qui ne pourront être acceptées par nos concitoyens que si elles ne sont pas ressenties comme une privation de leur liberté. L'injonction collective de tendre vers le bas carbone, notamment, pourrait renforcer la fracture sociale. Tout le monde devra donc pouvoir y accéder, il nous faudra pour cela trouver des réponses adaptées pour préserver une équité territoriale.

Un des leviers est dans l'exercice de la fonction de Maire. Celle-ci/celui-ci devra dans l'avenir construire sans consommer de terrain. Centraliser les lieux de travail par rapport à l'habitat se révélera pertinent ; nous constatons partout aujourd'hui que le développement des zones (artisanales, commerciales) périphériques a dévitalisé les centre-bourgs en générant de la vacance jusque dans les logements. Le retour des activités et des populations dans les centralités est un des enjeux majeurs de la transition écologique et énergétique en cours. »

Récit de « mi-parcours » - post atelier en immersion : enjeux imaginés pour le territoire à horizon 2050



LE RÉCIT

Il est nécessaire, pour appréhender la façon dont les décisions seront prises en 2050, de ne pas négliger la proximité et les liens du territoire roannais avec la **métropole de Lyon**, autour de laquelle se dessine la manière dont est conçue l'urbanisation et qui souhaite voir un **phénomène de desserrement se produire**. C'est-à-dire un déplacement des activités notamment tertiaires et logistiques accompagné d'un mouvement des populations en périphérie pour répondre au manque d'espaces dans son centre. Le rôle de la **concertation** avec l'espace métropolitain au sein de l'InterSCoT aura en 2050 été mis en avant, tout comme la nécessité de discussions au sein de l'InterSCoT et entre les EPCI regroupés dans le SCoT du Roannais. Le **dialogue** sera ainsi le maître-mot, encore plus qu'aujourd'hui.

Les transports au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne (AMELYSE), dont fait partie le SCoT Roannais, reposeront en 2050 sur un **réseau ferroviaire de qualité**, intégrant des trains lourds et des systèmes plus légers tels que les **trams-trains**. Le territoire roannais bénéficiera de cette modernisation avec des trains vers Lyon plus réguliers et mieux cadencés, grâce aux améliorations de la ligne et pourquoi pas à la réouverture de certains anciens arrêts ferroviaires. Cela permettra une **meilleure desserte** du territoire et renforcera l'armature ferroviaire existante.

Afin d'arriver à ce résultat, un dialogue aura été ouvert dès les années 2020 entre les EPCI du SCoT et avec la Région pour définir les priorités sur la question des mobilités ; dans la même temporalité aura été réalisé un **schéma d'aménagement et de mobilités** afin de consolider les gares du réseau. Les années 2030 auront vu le début des discussions pour l'institution d'une **Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM)** regroupant les EPCI du bassin de mobilité du Roannais, qui aurait comme ambition le développement de modes de transports innovants et efficaces. L'accent aura également été mis sur l'**accessibilité du réseau** aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR). Pour compléter la

desserte, les petits déplacements de rabattement seront assurés par des **Transports à la Demande** (TAD) autonomes, déployés progressivement entre 2040 et 2050. De plus, des dispositifs de covoiturage et de mobilités actives et solidaires viendront renforcer cette offre.

En parallèle du développement et du renforcement des transports en commun, aura commencé en 2050 la **reconquête des centralités du territoire**, notamment en vue d'accueillir des habitants en quête d'aménités rurales dans un territoire doté d'un bon niveau d'équipements. Le vieillissement de la population et la décohabitation des ménages est pris en compte dans la planification du territoire roannais de demain. La fin de la décennie 2020-2030 aura vu l'**arrêt de l'ouverture à l'urbanisation des zones AU à vocation résidentielle consommant des espaces agricoles naturels et forestiers**, le SCoT ayant été finalisé en-dehors des délais donnés par la loi Climat et Résilience, ce qui n'aura pas empêché le **renforcement du parcours résidentiel** dans les années suivantes. En effet, le calibrage et le niveau d'ambition du SCoT en matière d'habitat et son armature territoriale auront été définis avant la fin de la décennie, permettant ainsi la création de logements en centralité mais aussi des opérations de réhabilitations et de création d'espaces extérieurs, soutenus par un plan de réhabilitation à l'échelle du territoire

roannais. Certains quartiers de lotissements auront été restructurés voir renaturés, notamment pour ceux qui sont situés le plus en périphérie, et, dans le même esprit de reconquête des centralités, les emplois et domiciles seraient ainsi rapprochés.

Les secteurs économiques primaires et secondaires auront été valorisés :

- Le premier grâce à la **préservation des prairies** naturelles et de la mise en avant de la filière bovine grâce à des labels de qualité tout en réussissant à diversifier les filières, notamment en faveur du maraîchage, après avoir identifié les terrains agricoles les plus propices ;
- Le second par le biais d'une **continuité d'existence des filières** de l'armement et du textile, points forts traditionnels du territoire.

Les lieux de travail auront été rapprochés des lieux d'habitations et les emplois de services créés dans les centralités. De même, le **développement de commerce en dehors des centralités aura été stoppé**, et certains espaces commerciaux périphériques auront muté vers de la production industrielle, de la logistique, ou auront été renaturés dans le cadre de l'objectif ZAN. En effet, un **DAACL** aura été élaboré dans



le cadre de la finalisation du SCoT dans les années 2020, permettant la définition d'une stratégie et la rencontre des opérateurs ; les verrous ainsi mis en place auront permis d'**éviter des mutations non souhaitées**. Le développement de nouvelles chaînes logistiques et de livraison aura été encouragé et entrepris dès les années 2030.

Dans un souci d'**amélioration de la biodiversité et de la qualité de vie en milieu urbain**, la nature aura été réintroduite dans les villes et les bourgs de manière soutenue, et les corridors de biodiversité auront été confortés, notamment grâce à l'arrêt de la monoproduction d'essences résineuses d'origine nordique, permettant ainsi l'utilisation des **forêts** comme **leviers** de réintroduction de la biodiversité. Les espaces ruraux et forestiers auront été rendus accessibles dans une volonté de **mixité d'usage**. Les risques et notamment le risque incendie, présent sur le territoire, aura pleinement été intégré dans la planification. Les haies et les mares seront **protégées** dans les espaces agricoles, et l'activité d'élevage préservée et valorisée à travers la création de labels mettant en avant la qualité de la viande. La polyculture sera encouragée de la même manière que les circuits courts. Un travail avec le monde agricole, mené dès le milieu des années 2020, aura permis de favoriser des **reprises d'exploitation**, et la **diversification** des productions agricoles aura été visible dès la décennie suivante pour créer les conditions d'une activité viable et vivable.

Le cadre de vie rural et naturel sera valorisé, y compris dans les aménagements urbains. Les documents d'urbanisme définiront des **ceintures vertes** autour des villes et villages, permettant à l'espace rural de maintenir ses prairies naturelles « puits de carbone » tandis que les périphéries immédiates des bourgs et villages proposeront des zones propices au jardinage, voire au maraîchage. **L'urbanisation** aura été **limitée à l'enveloppe bâtie en 2030**, et **l'autonomie énergétique** mise en place grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques intégrés aux paysages, de même que l'éolien, la

géothermie ou encore la méthanisation. Afin de répondre à cet objectif, la SEM énergie aura été ouverte à l'appartenance des communes et/ou EPCI du périmètre de SCoT.

La gestion du **cycle de l'eau**, sujet majeur au regard de l'extrême importance de la ressource et de sa raréfaction, aura été rendue économe et solidaire, avec une gouvernance partagée à l'échelle du territoire du SCoT, qui soit à même de garantir, via les interconnexions, une réelle complémentarité et solidarité entre les bassins hydrographiques locaux et de mettre en cohérence les politiques du cycle de l'eau, de l'assainissement à la distribution d'eau potable en passant par la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

A RETENIR

- Le **dialogue** sera en 2050 au cœur de la méthode de fonctionnement sur le territoire roannais.
- Les transports ferroviaires sur les **lignes Lyon-Clermont et Roanne Saint-Etienne** auront été renforcés et l'accessibilité pour tous sera le mot d'ordre.
- Le **parcours résidentiel** aura également été facilité à l'aide de plusieurs leviers, et l'industrie, l'agriculture et l'élevage auront été valorisés.
- La **nature aura été efficacement réintroduite dans les villes et les bourgs**, et la biodiversité protégée. Le territoire sera totalement couvert par une gouvernance propice au dialogue entre les différentes **structures porteuses des politiques de l'eau**, autour du syndicat Roannaise de l'Eau, pour une gestion efficace de cette ressource essentielle.

SCOT DU BASSIN D'ARCACHON

VAL DE L'EYRE



TERRITOIRE

Le Barp, situé au sud du département de la Gironde, est une commune du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, appartenant à la Communauté de communes Val de l'Eyre. Avec ses **5 625 habitants** et une moyenne de 2,5 habitants par ménage, Le Barp compte 98 logements vacants, soit 4,1% du parc immobilier.



SITE VISITÉ

En septembre 2023, la requalification du centre-bourg a été présentée par la maire. Le projet comprend la reconquête de friches et le renouvellement urbain, avec des projets de lycée, de gendarmerie, et de nouveaux logements.



ENJEUX

Redynamisation : Renouveler le centre-bourg pour le rendre plus attractif.

Habitat et Équipements Publics : Développer des infrastructures essentielles comme des lycées et des gendarmeries.

Mobilité et Écologie : Créer des quartiers à énergie positive et améliorer les infrastructures de mobilité.



ACTIONS ENVISAGÉES

Stratégie Urbanisme : Mise en place de diverses études (centralité, commerciale, mobilité) pour guider les projets.

Projets de Développement : Extension urbaine de 6,5 hectares avec des logements sociaux, des espaces verts, et des quartiers durables.

ZAN : Application du principe zéro artificialisation nette pour une gestion durable du territoire.



« Territoire de vie et d'accueil dans un cadre de vie préservé et dynamique »

« L'enjeu de l'évolution de la courbe démographique est central et la stratégie territoriale inscrite dans le SCoT donne le cadre d'action pour y répondre. En effet, il est nécessaire de produire du logement et des équipements pour répondre aux besoins de la population actuelle et à venir, sans oublier les enjeux environnementaux. Ceux-ci sont nombreux et appellent à des arbitrages difficiles quand il faut répondre aux besoins de développement du territoire. L'adaptation au changement climatique est également un sujet structurant et pour lequel le temps s'accélère. Il est impératif de faire face aux enjeux sociaux, fonciers et naturels en menant des actions qui tiennent compte du contexte territorial.

La requalification d'un centre ou d'un bourg permet à la collectivité à la fois d'agir sur l'habitat, les services de proximité, le commerce et d'organiser une participation de l'ensemble des publics. C'est l'opportunité de recomposer des lieux de sociabilité en mobilisant des équipements existants ou nouveaux au sein d'un paysage donné. C'est un moyen d'adapter le territoire en prenant en compte le besoin de logements à coût abordable pour les populations les plus modestes, de pacifier et de sécuriser les circulations en favorisant les modes doux, et de renforcer les centralités commerciales. »

Récit de « mi-parcours » - post atelier en immersion : enjeux imaginés pour le territoire à horizon 2050



LE RÉCIT

En 2024, le territoire a eu des difficultés pour répondre aux besoins en logement des ménages les plus modestes, mais aussi à ceux des professionnels tournés vers le soin à la personne, et plus particulièrement aux personnes âgées. Le tourisme, et notamment en grande période estivale, accentue les difficultés de logement, surtout pour les saisonniers. En 2050, tous ces publics seront logés, notamment grâce à des **nouvelles formes d'habitats** dont l'arrivée aura été préparée par une **sensibilisation des acteurs** et par des mesures encourageant leur utilisation : habitats modulaires, habitats transitoires et habitats itinérants, capables d'être montés, démontés et déplacés en fonction des besoins.

De nouveaux quartiers auront émergés, articulés et reliés à des **espaces multimodaux** réalisés dans les années 2010-2030, aux équipements publics et aux pôles économiques et commerciaux. Les documents d'urbanisme utiliseront une **nouvelle approche dans la planification**, avec l'apparition d'un **critère de densité**. Il s'agira d'une densité plurielle, avec différents gradients portant sur le cadre de vie et l'identité locale, points forts du territoire, en intégrant également un indicateur végétal.

En 2050, le **développement urbain autour des gares**, initié dans les années 2020, aura été approfondi, bénéficiant à l'ensemble de l'axe ferroviaire qui dessert toute une frange du territoire. La création de nouveaux logements et d'activités sera articulée à différentes échelles autour de cet axe ferroviaire, phénomène renforcé par l'**arrivée du Service Régional Express Métropolitain**. Les **réseaux de transports**, et particulièrement les pistes cyclables, seront développés. Le travail sur l'interconnexion des réseaux cyclables permettant la jonction entre les **pistes communales et intercommunales** aura abouti. Le territoire pourra ainsi faire la promotion de ses pistes cyclables auprès des habitants. Ceux-ci pourront plus facilement se déplacer et les touristes accueillis dans l'ensemble des communes auront la possibilité d'accéder au circuit à vélo tout autour du Bassin d'Arcachon.

La problématique actuelle de la **distance entre chaque point d'intérêt sur le territoire** sera résolue car le réseau aura été étendu et interconnecté avec tous les moyens de transports pour faciliter la mobilité et permettre aux habitants de se déplacer aisément sur des distances longues. Ce réseau verra l'**introduction de nouvelles technologies**, et notamment de la voiture autonome.

Un important développement économique aura eu lieu, devenant un élément moteur du territoire grâce à des outils dédiés tels que les hôtels d'entreprises ou les pépinières, permettant de structurer **une nouvelle économie plus productive**. Tout un pan de l'économie sera tourné vers les métiers de la mer. L'important virage préparé et engagé par les transformations et les mutations de la profession aura permis l'apparition d'une **filière « métiers de la mer » novatrice et durable**. Ces ambitions vont de pair avec la mise en place d'un **programme de protection de l'océan**. L'objectif à atteindre est l'absence de rejets et de présence de déchets

dans l'océan. Cette modernisation a été amorcée dès les années 2020 avec le **renforcement des infrastructures et des réseaux** à la suite des phénomènes de précipitations intenses et de pollution urbaine qui ont entraîné des conséquences directes sur les océans et sur les professionnels de la mer.

Le **Plan Alimentaire Territorial (PAT)** engagé en 2023 aura porté ses fruits, et l'**économie circulaire** sera bien installée sur le territoire. La **filière ostréicole**, fortement implantée de longue date sur la façade maritime, sera protégée par les actions menées concomitamment sur les infrastructures de l'eau.

La protection de la faune et de la flore aura également été traduite dans une **démarche de reconquête et de préservation de la biodiversité**, notamment dans les espaces forestiers. Les **périmètres de protection des forêts** auront été définis, et les difficultés d'entretien initialement dues au morcellement des droits de propriété sur la forêt et la laborieuse coordination



entre les propriétaires forestiers et les forêts domaniales, auront disparues grâce à des démarches initiées dès le milieu des années 2020. Les **secteurs qui présentent un intérêt en termes de régénérescence et de renaturation auront été identifiés**, permettant au territoire de faire de **la forêt un élément patrimonial fort et structurant**.

Dans le contexte du changement climatique étayé par les rapports du Groupe Intergouvernemental des Experts du Climat (GIEC), il est inéluctable que le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre en subisse les effets à de multiples niveaux. Le territoire est soumis à divers risques naturels et technologiques qui se cumulent et s'accroissent sous l'effet des évolutions climatiques. Au-delà de la préservation des espaces naturels et forestiers, **la prise en compte des différents risques dans la planification permettra d'adapter le territoire à leur intensification**.

Les effets conjugués de la sécheresse, des canicules et des vents multiplient l'exposition du territoire au risque des feux de forêt. La mise en place de modes de gestion alternatifs permettra de prémunir le territoire de l'accroissement de ce risque.

Le Bassin d'Arcachon est exposé à la submersion marine et à l'érosion côtière. Les stratégies de gestion du trait de côte permettront d'accompagner les mouvements naturels. Concernant les inondations, la multiplication de la connaissance et des réglementations associées réduira les aléas dans les secteurs les plus à risque.

A l'horizon 2050 un **nouveau dialogue en inter-SCoT** sera instauré, dépassant les frontières administratives afin de travailler sur des projets qui répondent aux besoins, notamment, de la population active. La question des relations et des interactions avec Bordeaux-Métropole sera toujours d'actualité, les flux de la façade atlantique étant organisés autour de son périmètre. Le dialogue ne sera pas négligé avec le nord du département des Landes, territoire de report des populations du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre qui ne parviennent plus à s'y loger.

A RETENIR

Le territoire du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre se structurera en 2050, autour des éléments suivants :

- La prise en compte dans la planification **des problématiques liées à la ressource en eau et à la protection de la biodiversité** ;
- L'entretien efficace des forêts permettant de mieux maîtriser les risques liés aux incendies ;
- Une politique d'adaptation ambitieuse par la prise en compte des différents risques liés au changement climatique ;
- La promotion des **mobilités douces** auprès des habitants, mais aussi des touristes, grâce au **renforcement de l'armature en pistes cyclables** du territoire et à une offre diversifiée de mobilités ;
- Les programmes innovants permettant de résoudre les difficultés liées au logement ;
- La préservation et la protection de l'océan, dont dépendent plusieurs filières économiques propres au territoire, grâce à la **modernisation des réseaux et des infrastructures d'eau**.

SCOT MAINE SAOSNOIS



TERRITOIRE

Mamers, une commune rurale au nord du département de la Sarthe et capitale du Saosnois, compte **5 082 habitants** avec une moyenne de 1,9 habitants par ménage. La commune possède 526 logements vacants, représentant 16,9% du parc immobilier.



SITES VISITÉS

En octobre 2023, deux projets ont été présentés :

Friche Urbaine : Une friche urbaine de **2 750 m²** à reconquérir, comprenant des anciens bureaux et un espace commercial.

Reconquête de Biodiversité à Lucy-sous-Ballon : Projet de renaturation sur près d'un hectare en zone agricole.



ENJEUX

Reconquête Urbaine : Réhabiliter des espaces vacants pour revitaliser le centre de Mamers.

Développement Durable : Renaturer des zones agricoles pour préserver la biodiversité.

Mobilité Douce et Dépollution : Améliorer la mobilité douce et gérer les problématiques de dépollution et de déconstruction.



ACTIONS ENVISAGÉES

Revitalisation du Site : Décloisonnement des espaces urbains et création de nouveaux usages pour les friches.

Renaturation : Plantation de haies et d'arbres pour créer un espace de préservation accessible au public.

Partenariats : Collaboration avec le CAUE et les agriculteurs locaux pour le projet de renaturation.



« Un retour à l'essentiel ! »

« La densité : le besoin d'accompagner le processus »

Il est un préalable que l'on ne peut remettre en question : ne plus tout artificialiser pour respecter la nature. Néanmoins, si la conscience climatique est avancée, il n'y a pas de mouvement spontané. Il convient de l'impulser territorialement. Mais jusqu'où convaincre pour changer de modèle ? Comment rendre acceptables des élus locaux et des populations un certain nombre de contraintes ?

Au niveau communal et intercommunal, les élus ont un rôle à jouer pour travailler sur les mécanismes de densification et accompagner sa concrétisation. Il s'agit de passer d'une approche du lotissement traditionnel à une autre forme d'habitat, qui peut rester un « lotissement », mais en recourant à l'optimisation foncière et la surélévation de l'habitat.

C'est possible en s'appuyant sur les expériences de communes, en priorisant les interventions publiques, en précisant la stratégie élaborée dans le SCoT. D'autant que les habitants, face au dérèglement climatique et à l'accélération des risques, vont demander des comptes aux élus. Nous devons anticiper et apporter des solutions. »

Récit de « mi-parcours » - post atelier en immersion : enjeux imaginés pour le territoire à horizon 2050



LE RÉCIT

Suite à la place importante prise par le télétravail dans les modes de travail, les communes du territoire auront vu, en 2050, l'apparition d'**espaces de travail collaboratifs** et de coworking, permettant une **mixité des lieux** utilisés et une **redynamisation des centres-bourgs**. Dans une logique de **valorisation des sources d'énergies locales**, des filières auront été développées et structurées, relocalisant des emplois et diversifiant le type d'activités présentes sur le territoire, puisque la Communauté de communes a la compétence « gestion des zones d'activités ».

Les déplacements vers le domicile des employés, les espaces de coworking ou les locaux des entreprises pourront être réalisés en transports collectifs grâce à la mise en place d'un réseau de transport autour des gares situées hors du territoire, permettant une liaison vers les grands centres d'emploi efficace et peu émettrice de gaz à effets de serre.

Afin de pouvoir répondre aux besoins en termes de mobilités, la **compétence mobilité** aura été déplacée vers la Communauté de communes dès la deuxième partie des années 2020, permettant aux différentes communes de travailler ensemble à la mise en place de réseaux efficaces en mobilisant l'étude d'un **Plan de Mobilité Simplifié**.

Les années 2030 auront vu, en parallèle de la mise en place d'un **système de location de vélos électriques** « Ma'Sa », la création de **pistes cyclables interurbaines** et dans les communes. Outre les communes et la Communauté de communes, d'autres acteurs seront mobilisés pour encourager la pratique du vélo, comme le Conseil Départemental avec qui un dialogue concernant l'évolution des infrastructures aura été lancé. L'accent aura également été mis sur les **transports en commun**, avec la mise en place progressive à partir de la décennie 2030-2040 d'un système de **navettes** reliant les employés aux entreprises principales, dans une volonté de dépassement du covoiturage afin de transporter le plus de personnes possibles en réduisant le nombre de véhicules utilisés.

Les modes d'habitation auront aussi évolué, permettant une légère densification de l'habitat dans les centres-bourgs et une réduction de la taille des maisons individuelles : elles seraient moins grandes et plus adaptées au nombre de personnes présentes dans le foyer. De même, **l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH)**, c'est-à-dire la cohabitation entre personnes âgées et alternants, étudiants ou jeunes professionnels, aura été encouragée et facilitée, créant à terme un système d'entraide efficace, **fluidifiant les parcours résidentiels**, et évitant la sous-occupation des grands logements.

Le **renouvellement des centralités** aura été l'ambition guidant les politiques publiques tout au long des décennies précédant 2050, en activant différents leviers pour y parvenir :

- La **réhabilitation du bâti** ancien et des logements vacants couplée à l'anticipation du **renouvellement des chaudières** via de petits réseaux de chaleur utilisant la biomasse ;

- La mise en place d'une étude foncière pour **l'identification des grandes parcelles** où des opérations d'aménagement seraient possibles ;
- L'optimisation et le **remembrement des espaces bâtis** ;
- Le **recensement et la mobilisation des biens sans propriétaires**.

Les **citoyens** seront devenus un **acteur du territoire à part entière**, grâce à la création de conseils participatifs permettant de faire des propositions pour le territoire. Un travail de pédagogie en vue d'une meilleure compréhension et connaissance des compétences auprès des habitants et des élus du territoire aura été mené à l'échelle locale, et le « mille-feuille administratif » aura été simplifié par les administrations compétentes. La sensibilisation des plus jeunes mais également de l'ensemble de la population à **l'importance de l'alimentation locale** dès les années 2020 via des ateliers



alimentaires et des potagers, aura permis la mise en place de circuits courts, valorisant ainsi l'agriculture du territoire. Les acteurs locaux auront également été sensibilisés sur les bénéfices d'une **structure publique de commande locale**.

Le bocage, symbole de l'identité et du paysage du territoire, aura été préservé grâce à la **plantation de haies**, dont la protection sera devenue un objectif du milieu agricole et dont l'importance dans la réduction du ruissellement des eaux aura été mise en avant dès les années 2020 au sein du PLUi. Le document aura en effet identifié des « haies remarquables », ainsi que des zones humides et des arbres remarquables, en parallèle d'un repérage des espaces imperméabilisés et sans usages qui pourraient être renaturés, permettant un travail de **désimperméabilisation** et de **renaturation** dans les années 2030 et suivantes.

Cette volonté de **protection de la biodiversité** sera également traduite par une réduction des déchets et de l'usage de produits phytosanitaires par le milieu agricole. Afin d'identifier et de mettre à disposition des fonciers pour le maraîchage, des discussions auront été engagées avec la SAFER dès les années 2030, et le PLUi aura identifié les **périmètres du maraîchage** avec comme ambition principale leur préservation. Les conséquences environnementales des opérations d'aménagement sur la faune et la flore seront encore plus étudiées et prises en compte.

Les centres-bourgs, dans une recherche de redynamisation, se seront verdis, et le **retour de la nature dans les aménagements**, conjugué avec la réduction des espaces minéralisés, aura permis la création d'espaces ludiques et conviviaux à proximité des services et d'**îlots de fraîcheur**, indispensables dans le contexte du changement climatique. La place de la voiture aura diminué, et les grandes zones de parking auront laissé place à des espaces perméables et respectueux de la biodiversité.

A RETENIR

Plusieurs thématiques auront évolué sur le territoire :

- Le travail administratif se fera en **télétravail dans des espaces collectifs** ;
- Le logement se sera transformé pour mêler jeunes actifs et retraités dans un souci de **mixité sociale et générationnelle**, et d'occupation efficace des habitations ;
- Les **citoyens non élus** auront plus de place politique ;
- Les aménagements réalisés auront comme objectif la **protection de la biodiversité et des paysages du territoire**, notamment grâce au développement de réseaux de transports collectifs et à la présence plus marquée d'un parc de vélos électriques, permettant des liaisons à l'échelle du territoire via l'utilisation de modes de transports doux et peu émetteurs de gaz à effets de serre.

SCOT LILLE MÉTROPOLE



TERRITOIRE

Lille, grande métropole urbaine et capitale des Hauts-de-France, compte **236 234 habitants** avec une moyenne de 1,9 habitants par ménage. La ville dispose de 2 783 logements vacants, représentant 2,4% du parc immobilier.



SITES VISITÉS

En novembre 2023, deux projets ont été examinés :

Bords de Deûle : Requalification fonctionnelle des bords de Deûle à Saint-André-Lez-Lille et Marquette-Lez-Lille.

Ecoquartier Les Rives de la Haute Deûle : Développement d'un écoquartier à Lille.



ENJEUX

Développement Urbain : Réhabiliter les espaces publics et développer les infrastructures de transport (tramway).

Écologie Urbaine : Création de quartiers durables et écologiques.

Gestion Foncière : Aborder les défis de la dépollution et de la valorisation des terrains.



ACTIONS ENVISAGÉES

Requalification des Espaces : Développement de parcs et amélioration des espaces publics.

Ecoquartier : Intégration des besoins de logement, d'infrastructures et d'équipements dans une perspective durable.

Evolution de la fabrique urbaine : passage des « grands projets » de réhabilitation de friche à un « urbanisme de dentelle ».



« Vers un urbanisme de dentelle »

Faire coïncider grands équilibres de développement et d'aménagement avec enjeux économiques, environnementaux et de solidarité territoriale.

La planification écologique fait référence au « terrain », impliquant la prise en compte des enjeux environnementaux, des risques, des nuisances mais également des enjeux de cohésion sociale. Le projet du SCoT visera à ne pas opposer enjeux de fin du mois et de fin du monde. Il s'agit d'être « en alerte » sur les besoins fondamentaux des habitants dans un cadre durable : l'accès au logement de qualité et à une mobilité décarbonée, tout en gérant les pressions sur la ressource en eau, ce qui passera par une véritable vision de projet engageant les espaces naturels et agricoles et surtout la trame verte et bleue.

L'urbanisme « de dentelle » visera à intervenir sur des micro-sites dans les tissus existants ; il réinterrogera les savoir-faire techniques et financiers et nécessitera de faire preuve d'une plus grande pédagogie pour expliquer les choix, en dialogue avec les opérateurs et la population pour garantir une qualité urbaine et adapter les outils.

Outre les besoins en logements, la raréfaction du foncier économique et les besoins importants en matière d'emplois sont à intégrer au projet métropolitain qui valorisera la mixité des usages. Lors des consultations pour des projets urbains, les opérateurs sont force de proposition par exemple en matière de construction en hauteur et de mutualisation des usages.

Ces propositions de mixité et d'intensification rencontrent des enjeux sociaux et d'acceptabilités très importants.

Aménager son territoire par l'anticipation, par l'adaptation et le pré-opérationnel représente un défi où le document d'urbanisme, par ses orientations, offre la possibilité de cadrer les négociations quotidiennes dans les manières d'agir. Il est nécessaire de changer de logiciel : rendre opérationnelle en 5 à 10 ans une approche radicalement différente de celle des 80 dernières années en développant de nouveaux modèles d'aménagement. »

Récit de « mi-parcours » - post atelier en immersion : enjeux imaginés pour le territoire à horizon 2050



LE RÉCIT

Afin d'appréhender la manière dont les **décisions** seront prises en 2050, il convient notamment d'aborder la question de l'**armature urbaine du territoire** en partant du postulat qu'elle se sera renforcée à l'horizon 2050 dans le cadre d'un territoire de SCoT très probablement élargi, et à travers un lien renforcé entre les élus et la population grâce au **suffrage universel direct** pour les

élus intercommunaux. Ce nouveau rapport entre décideurs et habitants permettra de développer une approche spécifique des politiques urbaines mettant en avant le **bien-être territorial**.

Malgré des projections de l'INSEE modestes prévues en 2020, le phénomène de décohabitation des ménages s'est poursuivi jusqu'en 2040 et une augmentation de population a été anticipée en prenant en compte les enjeux liés au changement



climatique, et notamment la présence de « réfugiés climatiques » quittant leur territoire, parfois voisins, devenus inhabitables suite aux intempéries. Aussi, afin d'améliorer le cadre de vie du territoire et en particulier les enjeux concernant **l'habitat et l'« habiter »**, un programme en plusieurs étapes a été développé.

Il a commencé dans les années 2020 par un travail sur une **densité désirable en matière de logement** et l'accès à un logement à **coût abordable**, permettant un meilleur accueil des populations locales ou extérieures, accompagné par un travail d'articulation entre habitat, services, aménités urbaines et mobilités.

Il met également l'accent sur les **opérations de réhabilitation énergétique** des logements les plus énergivores. Ces opérations se prolongeront dans la décennie 2030-2040, en parallèle d'une prise en compte des **premiers effets de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** sur le foncier passant notamment par des mesures visant à permettre une continuité dans les possibilités d'**accession au logement**.

Les **inégalités sociales** auront ainsi été intégrées dans la planification à travers plusieurs prismes : accès au logement, accès aux services et à la

mobilité ; mais elles seront également déclinées dans différentes politiques urbaines locales au plus près des habitants et en concertation avec eux pour être réellement efficaces.

La décennie 2020-2030 verra l'achèvement des travaux du Canal Seine Nord et son ouverture, favorisant une **réduction du trafic routier** lié au transport de marchandises. L'utilisation du vélo comme mode de déplacement principal aura été encouragée grâce à un renforcement majeur du **réseau cyclable** débuté dès 2016 et poursuivi à l'échelle intercommunale, d'abord dans les centres urbains puis dans la couronne périurbaine, pour enfin être finalisé à l'horizon 2040.

En parallèle, le maillage permettant des **circulations piétonnes apaisées** dans les différents tissus urbains du territoire et entre les différents modes de transports aura été amélioré pour une intermodalité efficace.

Si les problèmes de congestion liés aux transports et aux mobilités des habitants pourront encore exister, une **diminution des gaz à effets de serre** dont ils sont responsables pourra être observée, notamment grâce à l'ouverture de **deux projets de tramway et deux lignes de Bus**

à **Haut Niveau de Service** entre 2030 et 2040 ainsi que du **Service Express Régional Métropolitain** (SERM), qui aura été progressivement mis en service à partir de 2035. A l'horizon 2050, la répartition des parts modales des déplacements aura nettement évolué, et si les voitures seront encore présentes car indispensables dans certains territoires, elles seront utilisées en partage et le parc sera de plus en plus électrique grâce aux efforts déployés dès la deuxième partie des années 2020, avec le début du déploiement d'une **infrastructure de recharge des véhicules électriques** et la mise en place d'une **Zone à Faibles Emissions** (ZFE), dont les critères seront renforcés dans les années 2030.

Ces développements auront donc conduit à une **réévaluation de la place et de l'usage de la voiture sur le territoire**. Outre le renforcement des réseaux de transports collectifs et la mise en œuvre d'une armature de pistes cyclables plus denses, entre 2020 et 2050, une évolution significative de la perception de la voiture se développe dans les centres urbains denses, avec une fin progressive de la propriété individuelle de son véhicule vers le partage ou la location.

La réappropriation de nombreux espaces de stationnement, publics et privés, permet de développer la nature en ville. Quelle soit thermique ou électrique, la réduction de l'usage de la voiture aura permis la **transformation des espaces minéraux en milieu urbain** pour intégrer la réduction des îlots de chaleur urbains, et une meilleure adaptation de la ville aux événements climatiques extrêmes, qu'il s'agisse de canicule ou de fortes précipitations.

En parallèle, les **modes de travail et le rapport à l'emploi** se seront renouvelés à l'horizon 2050. Développée dès 2020, la réindustrialisation sera effective et complètera le tissu tertiaire fortement développé depuis la fin des années 1990. Les bâtis économiques construits ou rénovés depuis 2020 seront par ailleurs le support de développement privilégié de la **production d'énergie électrique** via des panneaux photovoltaïques, et la **récupération d'énergie**

de certains process industriels alimentera les réseaux de chaleur urbains initiés avant 2020. Les services à la personne emploieront de nombreux habitants du fait du vieillissement de la population.

Le renforcement de l'armature des réseaux de transports contribuera également au développement accru et systématisé de la **mixité fonctionnelle** permettant l'allocation des emplois dans le tissu urbain. En conséquence, le **rapprochement entre emploi et habitat** deviendrait possible dans certaines conditions et pour certains habitants, et pourrait commencer à porter des effets, avec de premières évolutions visibles dans les trajets pendulaires quotidiens. Pour certains types d'emplois, la mutualisation de lieux permettra différents modes de travail – chez soi, dans les locaux de l'entreprise, dans des espaces de coworking –, influençant ainsi les différentes dynamiques de déplacement sur le territoire.

Un changement **dans les pratiques agricoles** aura eu lieu grâce aux différents efforts mis en place dans les décennies précédentes, favorisant une agriculture de maraîchage et tendant à une forme d'**autonomie alimentaire** et à un rapprochement entre les lieux de production et de consommation grâce au principe de circuits courts tournés vers la population locale.

En parallèle, l'accent sera mis sur la **qualité des sols** et sur les usages qui pourront leur être attribués : les sols pollués, nombreux dans l'agglomération centrale, seraient ainsi destinés à l'urbanisation dans un contexte de sobriété foncière pour répondre aux objectifs du ZAN, et les sols préservés et de bonne qualité seraient dédiés au maraîchage. Les **trames vertes et bleues** se développeront à travers divers programmes intégrés dans cette agriculture de demain, mais aussi dans les espaces urbains pour assurer une protection de la biodiversité à plusieurs échelles. Il y aura plus de haies et moins de plaines agricoles intensives avec une mise en avant des paysages comme valeur fondatrice du territoire et de son développement. En raison de l'évolution de **pratiques plus du-**

rables, le territoire mettra en avant les produits locaux, cultivés avec une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et dans un souci de **préservation de la ressource en eau**. Le sujet de l'eau est très sensible sur l'ensemble du territoire français, mais il fait l'objet d'un point d'alerte particulier dans la métropole lilloise, qui puise 40% de son eau potable dans les champs captants du sud. En parallèle d'une extension urbaine contenue dès 2020 dans ces territoires et de pratiques d'aménagement de plus en plus vertueuses, une augmentation du nombre d'espaces boisés sera mise en œuvre et liée à un travail favorisant les zones humides et le niveau de biodiversité des berges des cours d'eau afin de les rendre plus naturelles malgré leur canalisation. En 2050, un travail important aura été fait sur la préservation de la ressource en eau et sur le cycle de l'eau, qui sera au cœur de toutes les stratégies d'aménagement.

Le renforcement des réseaux de transports, la mise en avant d'une agriculture en circuits courts, les changements dans les modes de travail et l'augmentation de la population sont autant d'éléments qui concourent au **développement de nouveaux process d'aménagement, tant dans l'opérationnel que dans les modèles économiques**. En 2050, les friches industrielles du territoire auront été en très grande partie réhabilitées vers des usages résidentiels et mixtes, afin de respecter l'objectif ZAN et de répondre à l'accueil des ménages. Au-delà du **recyclage urbain cyclique** à l'œuvre sur le territoire, l'enjeu principal du recyclage urbain se concentrera vers la **requalification des zones et friches commerciales** en entrée de ville, ce qui impliquera également un travail sur l'amélioration de la qualité globale de ces paysages, mais aussi et surtout vers **l'évolution des tissus pavillonnaires**. Un remodelage architectural commence à s'opérer, non seulement par densification de certaines parcelles mais également par le levier de la surélévation. Les modes de vie changent également, et l'horizon 2050 pourrait être la fin du rêve du pavillonnaire, avec des résidences collectives impliquant **des formes urbaines plus intenses qui seront devenues désirables et désirées**.

A RETENIR

D'ici 2050, divers enjeux et stratégies seront articulés autour des objectifs ZAN et bas carbone, dans l'optique d'une métropole à l'écoute de ses habitants et intégrée dans son territoire :

- Inscrit dans une approche territoriale plus large que le périmètre du SCoT existant, et intégrant un projet social revisité, le territoire verra s'épanouir un nouveau rapport entre élus et habitants qui se concerteront autour du **bien-être territorial** ;
- Le diptyque **habitat / « habiter »** sera développé pour répondre au besoin démographique, améliorer son cadre de vie, rendre la **rénovation énergétique** des logements opérante et **traiter des inégalités socio-spatiales et de l'accès au logement pour tous** ;
- Le territoire bénéficiera d'une **meilleure desserte en modes alternatifs** à l'horizon 2050, grâce au renforcement du réseau cyclable et au déploiement de tramways, mais également, à une échelle élargie, à travers le nouveau Service Express Régional Métropolitain qui modifiera les liens avec les territoires voisins ; **le rapport à l'automobile évoluera vers l'usage et non la possession** et là où celle-ci est encore nécessaire, l'électromobilité et un usage plus collectif seront développés ;
- Dans la continuité de l'évolution des dynamiques observée après le Covid-19, **le rapport à l'emploi et les modes de travail** auront évolué ; réindustrialisation et services

à la personne se seront développés ; le travail pourra en partie s'effectuer sur des lieux différents et le rapprochement entre habitat et travail impactera positivement les flux quotidiens qui y sont liés ; enfin les bâtiments économiques et process industriels permettront de développer **de nouvelles sources d'énergie** ;

→ Un changement des modes de consommation conduira à une **agriculture plus raisonnée, en circuits courts**, fondée sur du maraîchage ; ces nouvelles pratiques permettront **le développement des trames vertes et bleues**, renforcées par des actions et des stratégies d'usage qui s'étendront aux centres urbains avec plus de nature en ville, ce qui permettra à la fois d'améliorer le cadre de vie des habitants et une meilleure **adaptation au changement climatique** ; la **préservation de la ressource en eau et le travail sur le cycle de l'eau** sera au centre des stratégies d'aménagement et de développement du territoire ;

→ De nouvelles formes de **développement et de nouveaux process d'aménagement** seront développés, **tant dans l'opérationnel que dans les modèles économiques** ; ceux-ci viseront, après la requalification des grandes friches industrielles du territoire initiée dans les années 1990, à **questionner de nouveaux potentiels à travers la requalification des zones commerciales et l'évolution des tissus pavillonnaires** vers des formes urbaines plus intenses à la fois désirables et désirées.





4

Démultiplier les récits

Les enseignements

DÉMULTIPLIER LES MISES EN RÉCITS

Les principaux enseignements de la démarche sur les récits avec les territoires

Les défis que les collectivités ont à relever pour accélérer les transitions et construire de nouvelles trajectoires de sobriété foncière et de décarbonation doivent s'appuyer sur des stratégies territoriales qui sortent de la poursuite de tendances. Ne pas répéter les modèles à l'œuvre, changer ses pratiques, inventer de nouvelles approches en aménagement des territoires, définir un nouveau projet territorial, cela ne va pas de soi.

Même lorsque la vision politique pour formaliser les changements de trajectoire du territoire existe déjà, que cette vision est intégrée dans une nouvelle stratégie territoriale de SCoT, il faut la partager avec les acteurs territoriaux, pour qu'elle intègre leurs propres enjeux, pour qu'ils participent à sa mise en œuvre. C'est le rôle du récit. Il sert aussi à partager la nouvelle stratégie territoriale avec les habitants, parce que les transitions, la sobriété foncière, la décarbonation vont avoir des incidences sur les modes de vies. Il est donc indispensable de sensibiliser et d'intégrer les habitants aux enjeux et aux transformations à venir : c'est leur permettre d'être acteur des nouveaux modèles.

Le récit, en permettant à chacun de se projeter dans le territoire en 2050 (voire au-delà) et de s'associer à l'élaboration d'une description simple d'une nouvelle trajectoire territoriale, **joue donc un rôle d'accélération de la transformation des politiques publiques. La construction d'un récit pour accompagner l'évolution des grands objectifs de politiques publiques est essentiel, aussi bien au niveau national, que lors de leurs mises en œuvre dans les territoires.**



10 enseignements
sur la mise en récit →

1

Produire des récits, c'est utile ! La démarche a permis de mettre en lumière le véritable intérêt à travailler ces expressions diverses – tantôt personnelles, tantôt collectives – rendant compte de représentations territoriales plurielles. Les récits permettent de susciter du dialogue entre élus et techniciens autour du projet territorial. C'est une opportunité de mettre à plat les concepts et les mots qu'ils suscitent, pour créer du partage, voire du commun. Cet exercice est un moyen d'identifier des imaginaires complexes et protéiformes issus de politiques publiques pour avoir une approche collective des enjeux et de leurs perspectives à travers des récits.

2

Les récits permettent de construire des trajectoires inscrites dans les réalités locales ! Ces mises en mots traduisent un ADN territorial. Dans un premier temps, les territoires se sont exprimés. Ils se sont racontés et se sont reconnus dans les transcriptions écrites qui en ont été faites. Il y a donc bien un récit relatif à une appartenance territoriale, faisant écho à un socle commun. Pour autant, l'écoute des récits territoriaux des autres territoires de SCoT a démontré que chaque territoire pouvait potentiellement s'y retrouver par bien des aspects et dépasser ses seules spécificités locales. La construction d'un sentiment d'appartenance territoriale, à partir des récits de plusieurs entités d'échelles institutionnelles au sein d'un même bassin de vie, a d'ailleurs émergé. Les récits collectifs sur de grands périmètres sont donc possibles.

3

Le récit permet de partager de manière simple un nouveau cap ! Il diffuse à l'ensemble des élus et des services d'une collectivité un cap clair pour la nouvelle trajectoire territoriale à construire. Le récit permet de

dépasser les organisations des collectivités, parfois en silos, limitant la transversalité et la fertilisation croisée des différentes actions menées par la collectivité. Le récit oblige à sortir de la seule approche technique, permet à chacun de participer au projet commun, d'en comprendre le sens, et de passer à l'action. Le récit est donc un bon vecteur pour accompagner le changement de trajectoire des territoires.

4

L'élaboration du récit permet de donner du sens ! Cela permet de s'assurer que les élus, les agents, les acteurs du territoire mettent bien les mêmes idées derrière les mots utilisés. L'exercice de brise-glace consistait à choisir 3 mots pour décrire « sobriété foncière » et « bas carbone », dans chacun des territoires. Parmi la soixantaine de mots proposé, il s'est avéré qu'aucune occurrence n'était commune aux 4 territoires et seulement 1 occurrence était commune à 3 territoires pour « sobriété foncière » contre 3 pour « bas carbone ». Raconter ce que l'on comprend d'un concept, notamment quand il est nouveau, permet de rendre compte et de valoriser les représentations de chacun et de s'appuyer sur une multitude de pistes d'actions pour renouveler sa stratégie territoriale. Avec des outils facilement appropriables (ex : nuages de mots) et en mobilisant l'intelligence collective, l'élaboration du récit permet de rassembler autour d'axes de projets communs, en s'appuyant sur la richesse de la diversité des représentations des élus, techniciens, acteurs et habitants d'un territoire.

5

L'élaboration du récit permet de récupérer une matière inexploitée ! La démarche sur les récits nous a amenée dans les territoires. Nous avons fait le choix de commencer par écouter, de noter tout

ce que nous entendions, de l'exercice sur les mots, aux échanges informels, à la visite de terrain. Cette position d'écoute avant d'intervenir a permis de récupérer de nombreuses informations, des expressions, des représentations des défis des transitions, de la sobriété foncière, de la décarbonation, des axes prioritaires à traiter dans les territoires, d'identifier l'ADN du récit territorial.

6 Les récits nécessitent du temps !
L'appropriation des sujets à traiter relève d'un enjeu fondamental pour élaborer la stratégie territoriale. Il est important de consacrer du temps au dialogue et au partage sur des projets politiques de fond. Les sujets à traiter sont multiples. La démarche a permis d'en identifier de nombreux et notamment : la mobilité en milieu peu dense, la définition de la qualité des sols, la renaturation, l'accélération des risques naturels, l'adaptation au changement climatique et la responsabilité des élus locaux, la densification, les stratégies de décarbonation, la gouvernance territoriale...

7 Élaborer un récit peut se faire en utilisant une méthode simple ! Cette démarche exploratoire a démontré que l'élaboration de récits peut se faire en s'appuyant sur quelques outils existants (nuages de mots, fiche d'évaluation de l'étude sur les nouveaux modèles d'aménagement des territoires ,...) et en s'appuyant sur une animation territoriale qui est reproductible dans tous les territoires (cf. p. 55).

8 L'écriture du récit doit s'appuyer sur un tiers neutre ! Pour capter les verbatims, les différentes approches des enjeux des transitions, de la sobriété foncière,

de la décarbonation, et son inscription dans la réalité du territoire concerné, il est nécessaire de se doter d'une ingénierie dédiée, neutre, qui retranscrira ce qu'elle entendra pendant les échanges, aussi bien dans les tours de table, que lors des ateliers ou sur le terrain, pour récupérer un matériau qui servira à accompagner la rédaction du récit.

9 Les récits impliquent un investissement régulier et de long terme ! Il s'agit de prendre le temps... Au même titre que la démarche en elle-même qui se voulait avant tout exploratoire dans le but de généraliser des méthodes. Les débats qui ont été issus de ces réflexions initiales permettent de construire des débuts de récit qu'il faudra compléter et partager avec les élus, les acteurs et habitants du territoire, pour les enrichir et favoriser leur appropriation. La démarche a permis d'aboutir à la proposition d'outils d'animation et de « mise en mots » pour se projeter en 2050. Ces outils se veulent à la portée de chacun, adaptables et reproductibles, afin d'engager une amorce d'un ou plusieurs récits.

10 Élaborer un récit permet de faire travailler ensemble les élus (toutes délégations comprises) avec le directeur général des services, les agents des collectivités autour de la stratégie territoriale, dans une approche transversale, s'appuyant sur les compétences de chacun, de la stratégie à l'action.

Ainsi, il est possible de synthétiser ces enseignements de manière opérationnelle grâce à l'application d'une méthodologie relative aux récits sur les 4 territoires de SCoT de la démarche.

Élaborer des récits est donc fondamental pour :

- **Échanger sur la vision de l'avenir du territoire**, l'enrichir, se doter de représentations collectives et s'assurer que les acteurs mettent les mêmes idées derrière les mêmes mots et particulièrement derrière les mêmes concepts, comme ceux de la sobriété foncière et de la décarbonation ;
- **Débattre des nouveaux modèles d'aménagement des territoires, et s'interroger collectivement sur ce qui est déjà à l'œuvre sur le territoire**, évaluer ce qui est engagé, ce qui est partagé, ce qui fait débat, mettre les élus, les agents, les acteurs au même niveau d'information et d'appropriation sur l'avancement de la nouvelle stratégie territoriale et sa mise en œuvre ;
- **Rédiger une stratégie territoriale** qui permette le changement de trajectoire du territoire, qui explique clairement où les élus et les acteurs veulent arriver en 2050, par où ils vont passer pour rendre concrète cette nouvelle stratégie ;
- **Avoir un texte pédagogique qui permette à la stratégie territoriale d'être partagée** par le plus grand nombre et qui donne envie de s'impliquer dans la transformation du territoire ;
- **S'assurer de l'appropriation de la stratégie territoriale pour favoriser sa mise en œuvre concrète** par les acteurs et les citoyens, en la racontant, en en faisant le récit ;
- **Mettre en mouvement des acteurs et des citoyens** pour accompagner la mise en œuvre du nouveau projet pour le terri-

toire, en racontant le chemin que l'on souhaite emprunter pour arriver à une organisation cible du territoire en 2050, qui intègre les transitions, les objectifs de sobriété foncière et de décarbonation, tout en répondant aux enjeux des acteurs et aux aspirations des habitants.

4 territoires, 4 récits produits en atelier, puis relus et débattus dans chacun des établissements porteurs du SCoT, notamment avec des élus n'ayant pas participé à la démarche. Cela a permis d'enrichir le récit d'origine et d'apporter quelques évolutions, parfois en changeant le temps verbal voulu pour s'exprimer par rapport à 2050. Il en ressort notamment que pour que les récits soient « alignés » entre les acteurs, il est important que les personnes soient présentes, s'approprient les sujets, débattent. **En somme, l'élaboration du récit est un exercice de démocratie partagée.**

Que ce soit au présent ou au futur, des stratégies territoriales se sont exprimées !



COMMENT ANIMER UNE DÉMARCHE SUR LES RÉCITS ?



Accompagner l'émergence de récits ne va pas de soi. Néanmoins, dans le cadre de la démarche partenariale exploratoire conduite entre la Fédération nationale des SCoT et le Cerema, une méthode d'animation adaptable et appropriable par les territoires a été formalisée. La présente fiche constitue un élément clé de la boîte à outils « Amorce de récits territoriaux ».

Point de vigilance : il n'y a pas de guide du « bon » récit. C'est une approche malléable, adaptable et itérative.

PRINCIPE GENERAL « partir de l'origine »

- ➔ Identifier une manière d'animer extrêmement simple. Permettre à chacun d'expliquer ce qu'il a dans la tête : c'est l'origine du récit. Les propos doivent faire écho à du vécu, de l'expérience, du sensible.

POSTURE EVOLUTIVE 3 incarnations pour l'animateur de la démarche

- 1 S'affirmer « tiers de confiance » par l'écoute :** choix du vocabulaire, trajectoires et orientations. Positionnement neutre et sans influence. Par exemple, recourir à l'outil « nuage de mots », initialement constitutif d'un « brise-glace » en démarrage de démarche, permet d'objectiver les représentations ;

- 2 Évoluer en tant que « catalyseur »** au moment où la matière brute collectée doit pouvoir être resserrée pour permettre de « raconter aux autres » ;
- 3 Se positionner comme « facilitateur » de la projection et de l'exploration des imaginaires,** par l'intermédiaire de supports coopératifs et expressifs (portrait / blason du territoire = « comment vit-on en 2050 ? » ; frise chronologique, jalons temporels et incidences des actions = « comment faisons-nous pour arriver en 2050 ? ») – Un exercice complexe qui nécessite du temps.

Le petit + : savoir rendre compte, au fil de l'eau durant tout l'accompagnement. A chaque atelier, prévoir un compte-rendu reprenant les différents résultats des outils utilisés mais également intégrer la liste des personnes présentes, le rappel du déroulé, des verbatims, des photos / illustrations de l'atelier, la mise en lumière des éléments majeurs issus des productions en atelier (analyse), des liens bibliographiques. Cela permet à chacun de s'approprier le support et de capitaliser sur ce qui a été dit et fait pendant l'atelier, dans le but de réinvestir cette matière dans l'atelier suivant, et ainsi de suite tout au long de la démarche. C'est une opportunité de montrer que chaque étape constituée d'un atelier s'inscrit dans une continuité où sont réinvestis matière collectée et mises en perspective.

FINALITE DE L'ANIMATION

Un récit commun et partagé

- Accompagner le besoin de transformer les « contraintes législatives » en une opportunité politique et territoriale à travers un « récit » intégrateur. Par exemple, considérer la sobriété foncière dans la perspective d'une mise en œuvre de changement de trajectoire et d'inscription du territoire dans un projet de transition / résilience.

STRUCTURATION GLOBALE

Les piliers de la démarche

- Partir du « terrain », pour envisager l'application concrète de politiques relatives à la sobriété foncière, au bas carbone, à l'adaptation au changement climatique, etc. À travers la mobilisation d'exemples locaux, d'outils et l'analyse de leurs conséquences (éléments de prospective).
- Focalisation sur les sujets qui font sens, qui font levier pour le territoire mais également ceux qui révèlent des éléments bloquants : l'insuffisance voire l'inexistence d'ingénierie sur de nombreux territoires est à prendre en considération.
- Mise en valeur des typologies territoriales (littoral, métropole, rural, etc.) et de ses spécificités (risques, pression démographique, « projets », etc.) à rapprocher des enjeux communs de politiques publiques (alimentation, vieillissement, mobilité, emploi, biodiversité, etc.).
- Si plusieurs territoires (communes / EPCI / établissements porteurs de SCoT, etc.) sont concernés par la démarche, alterner 2 modes d'accompagnement : en individuel par type d'établissement (moment politique/technique) et lors de temps collectifs dits de « regroupement » de l'ensemble des territoires (co-construction / intelli-

gence partagée /articulation de la gouvernance du bloc local à toutes les échelles).

- Des livrables pour capitaliser et communiquer : rédiger des compte-rendus de chacun des temps individuels et collectifs, réaliser une synthèse méthodologique et des enseignements de la démarche, un rapport détaillé de la démarche valorisant les récits et articles issus de chaque atelier et un récit global, pour le bilan.

LES RECITS DE LA DEMARCHE

Une itération d'expressions

- Mini-récits territoriaux ou **récits intermédiaires** (post atelier 1) : « ce qui a été vu et entendu »
- **Amorces de récits** ou contexte territorial futur (ante atelier 3) : « éviter le syndrome de la page blanche »
- **Récits territoriaux** ou récits finaux (produit de l'atelier 3 + mise en débat dans les instances territoriales) : « l'affirmation d'une perspective »

METHODOLOGIE

D'ACCOMPAGNEMENT

Transcrire le vécu, le perçu, le projeté

- **Une démarche 3 + 1** : 3 ateliers et 1 bilan dynamique. Il est préconisé d'organiser 3 ateliers répartis comme suit : 1 journée *in situ* (temps individuel) et 2 journées en collectif (temps de regroupement).

1 LES PREMIERS MOTS

Les premières représentations : saisir l'expression d'une situation à l'instant T, contextualisée

ou non, projetée ou non. Ici, le point de départ est la constitution de la matière brute.

→ **« Nuage de mots »**, à utiliser comme une séquence « brise-glace » de l'atelier en immersion. Peut se réaliser via un outil tel que Mentimeter ou Classpoint ou Kahoot ou d'autres. Le nuage de mot est constitué par le choix de 3 mots par personne sur les thèmes par exemple de « sobriété foncière » et de « bas carbone ». Pendant que les gens répondent, le choix des mots est caché à l'écran. La récupération des verbatims se fait lors d'un tour de table et en demandant aux personnes présentes pourquoi elles ont choisi un mot (pas nécessairement celui ayant eu le plus d'occurrences), le sens qu'elles y mettent, les représentations que cela génère.

→ **« Visites de terrain »**, à la discrétion des acteurs du territoire. Ne pas influencer le choix des lieux qui seront choisis car le / les choix seront révélateurs de ce qui veut être montrer, marqueur de fierté ou de difficulté, expression d'un besoin à traiter dans le projet de territoire, aussi bien comme une faiblesse que comme une force.

→ **Échange sur les nouveaux modèles d'aménagement des territoires.** Pour engager les réflexions, une présentation des pistes de réflexions des études menées sur le sujet peut être réalisée, complétée par une réflexion du territoire sur les opérations qui répondent à de nouveaux modèles, une présentation au groupe de certains projets qui permettent concrètement le changement de modèle.

→ **« Questionnaire d'auto-évaluation »**, à utiliser pour identifier d'un point de vue d'abord individuel puis collectif, si le territoire est engagé dans de nouveaux modèles d'aménagement. Approche « sensible » pas nécessairement technique puisque ce questionnaire renvoie à ce qui est perçu. Le positionnement sur les 42 actions catégorisées selon 6 thèmes

(stratégie territoriale, décarbonation, stratégie foncière, vulnérabilités, renaturation, qualité des sols) se fait selon 3 possibilités : l'action est « faite / engagée » / « va être faite » / « ne se fera pas ».

2 DÉMARRER LA RÉDACTION DES RÉCITS

Les éléments communs, la définition d'un cadre : définir l'ébauche d'une amorce territorialisée, révélatrice des dynamiques existantes et des perspectives envisagées. Ici, l'appui sur un projet de territoire en renouvellement.

→ **« Feedbacks »** : raconter ce qui a émergé des premiers échanges, lister les verbatims, pour recontextualiser les travaux de l'atelier 1 à la fois en rappelant ce qui a pu être fait dans l'atelier précédent tout en réinterrogeant la matière collectée pour aller plus loin.

→ **« Qui est qui ? »** : faire se reconnaître dans un nuage de mots, dans un mini-récit territorial (ou récit intermédiaire) produit de manière ad-hoc par le « tiers d'écoute » post atelier 1. Projeter sur un écran ou lire les premières amorces de récits pour faire se reconnaître les acteurs selon la matière exprimée en atelier 1, mais en assurant une forme d'anonymisation afin qu'ils se reconnaissent (ou pas) eux même à la lecture. Cela permet de vérifier que le texte du récit parle aux participants, qu'il reflète bien ce qu'ils ont dit. Cela permet aussi aux autres d'entendre des récits différents et de s'en inspirer pour compléter le leur. Peut être employée la technique de la rivière du doute⁸ pour faire en sorte que le positionnement des acteurs se fasse de manière dynamique, physique.

→ **« Retours d'expérience »**, à mobiliser pour illustrer des bonnes pratiques, donner des réponses à des interrogations exprimées en atelier 1, mettre en débat des sujets, faire monter en compétence l'ensemble des acteurs présents.

3 EXPRIMER LA STRATÉGIE TERRITORIALE À 2050 ET LE CHEMIN POUR Y ARRIVER

La clarification de la trajectoire, les objectifs à atteindre, l'identification des étapes : structurer la réflexion sur les leviers d'actions, les moyens, les outils, dans un processus de formalisation d'une situation future explicitée où la prospective est une méthode d'accompagnement des objectifs à atteindre selon des « points de passages obligatoires » (portrait de territoire, « backcasting »...). L'animation de ce temps repose également sur des « relances » de la part de l'animateur en appui sur des thématiques et « événements » mettant au défi les propositions des participants.

Faire équipe !

Qui mobiliser pour construire le récit ?

Pour faciliter l'élaboration et l'appropriation du récit, il est nécessaire de mobiliser un groupe de personnes qui suivra, si possible, l'ensemble de la démarche. Il est attendu la présence des élus et techniciens des communes, intercommunalités, du SCoT particulièrement quand il est interterritorial. Les élus et techniciens à associer peuvent l'être sur tout type de fonctions (aménagement, urbanisme, eau, transition, agriculture, foncier, mais aussi tourisme, culture, social...). Lorsque les bases du récit sont posées, des acteurs publics et privés du territoire et la population peuvent être associés pour continuer à enrichir et partager les récits du territoire.

Coût prévisionnel estimatif

Coordination (travail en régie collectivité / établissement porteur de SCoT) : 10 jours
Animation / Accompagnement (en fonction du besoin d'AMO) : entre 12 000 € et 21 000 €⁹

CALENDRIER GLOBAL Calibrer la démarche

Environ 6/9 mois avec une mobilisation régulière en inter-atelier, fractionnable en 5 phases :

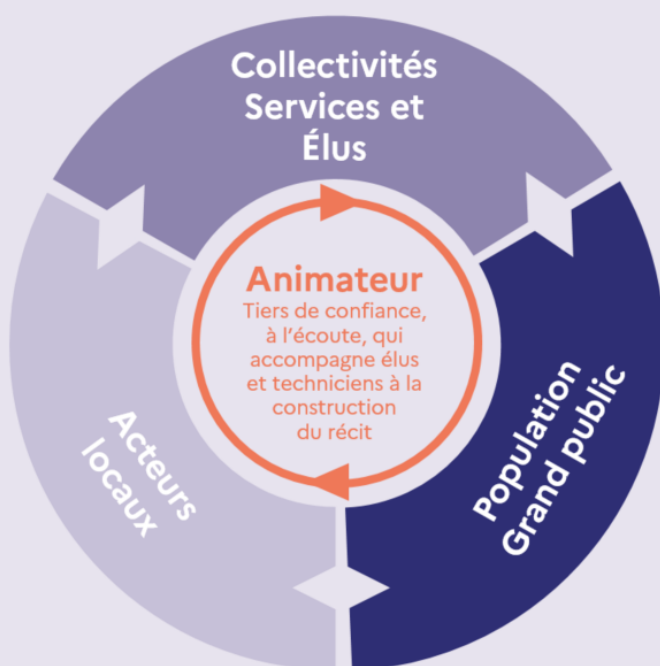
- ➔ **1. Stabilisation et lancement de la démarche**, préparation du 1er atelier et choix du/des sites à visiter.
- ➔ **2. Atelier « journée in situ »** (1 par territoire, si plusieurs territoires sont concernés) : cadrage démarche, visite(s) de terrain, évaluation de la situation territoriale en matière de stratégie de sobriété, échanges sur les nouveaux modèles (dont leviers/freins).
- ➔ **3. Atelier « approfondissement des stratégies locales »** : présentation d'exemples de mise en œuvre d'actions concourant à une trajectoire de sobriété, de résilience, de décarbonation, etc. ; identification des conséquences à court, moyen et long terme des politiques publiques (temporalités diverses : politique, technique -via les documents d'urbanisme-, stratégie territoriale et plan d'action).
- ➔ **4. Atelier « co-construction des récits »** : identification des mécanismes d'amorce des récits territoriaux, engagement sur des trajectoires de sobriété, production de portrait de territoire et d'une frise chronologique d'actions. Travailler le récit pour favoriser l'appropriation d'un projet de territoire fondé sur la sobriété, notamment foncière et accompagner la soutenabilité des modes de vie, la désirabilité et l'attractivité des territoires.
- ➔ **5. Temps de bilan** : réinterroger le/les récits produits, en atelier et/ou en instance délibérative et/ou avec la population, pour accompagner le débat et consolider la production. De cette matière pourra ensuite être enclenché un travail sur le « programme d'actions ».

Tout au long de l'animation, et à chaque phase : capitalisation et communication (compte-rendus d'ateliers, articles, analyse).

SYNTHESE DE L'ANIMATION

- Une démarche en 4 étapes : 3 ateliers + un temps de bilan / reprise / consolidation post production des récits.
- La production itérative des récits : 3 étapes (mini-récits territoriaux, amorces, productions finales).
- La mobilisation d'outils facilement appropriables (nuages de mots, questionnaires d'auto-évaluation, REX).
- Une méthode de production de récits qui nécessite de prendre du temps en appui sur un format « portrait de territoire – Blason » / « frise chronologique – backcasting ».

Acteurs de la démarche



Synthèse pratique des outils

- Le nuage de mots
- La grille d'évaluation
- La présentation des nouveaux modèles d'aménagement
- Le blason - la frise - les cartes atouts du futur - cartes événements - carte postale - consignes.

 **Télécharger le kit des outils
pour construire son récit de territoire**

Références bibliographiques

- « SCoT et territoires : quels acquis ? Quelles perspectives ? » *Fédé-SCoT*, juin 2016
- « SCoT en action – La mise en œuvre opérationnelle des SCoT » *FédéSCoT*, août 2021
- « S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement » *Fédé-SCoT*, juin 2022
- « En chemin vers la planification bas carbone » *Cerema - Ademe*, juin 2022
- « Sobriété foncière – La clé pour des sols et territoires vivants » *Cerema*, novembre 2022
- « Territoires résilients – Agir maintenant pour transformer demain » *Cerema*, novembre 2022
- « Les super pouvoirs des sols : des solutions pour la ville de demain » *Cerema*, avril 2023
- « Moins de surchauffe urbaine : des villes plus vivables » *Cerema*, septembre 2023
- « Des sols menacés mais pourtant vitaux » *Cerema*, octobre 2023
- « Synthèse – Récits de territoires » *Cerema / FédéSCoT*, août 2024
- « Gestion intégrée du littoral : un nouvel imaginaire pour le littoral » Table-ronde n°2 séminaire de clôture, *Cerema*, octobre 2024
- « La fin des sols artificialisés, un objectif lointain » *Reporterre*, janvier 2023
- Portail de l'artificialisation des sols *Cerema*
- UrbanSIMUL *Cerema*
- Retours d'expériences SCoT *Fiches FédéSCoT, Cerema, FNAU...*
- Haëntjens Jean, *Urbatopies, Ces villes qui inventent l'urbanisme du XXI^e siècle*, Editions de l'Aube, 2010
- Rutger Bregman, *Utopies réalistes*, Points, 2018
- Thierry Paquot, *L'utopie ou l'idéal piégé*, Hatier, 1996
- John Maynard Keynes, « Economic Possibilities for our Grand-children », *Essays in Persuasion*, 1930
- OBSOCO – Observatoire des perspectives utopiques
- Les meilleurs livres sur la prospective et le design fiction
- Réseau Université de la Pluralité
- Le design fiction, discipline de l'incertitude - L'ADN

⁸ Technique dérivée du « débat mouvant » où les personnes présentes doivent prendre position dans l'espace selon une affirmation énoncée, selon des zones d'accords (oui, non, je ne sais pas, etc.). Plus de détails ici

⁹ Cela varie également en fonction de la capacité à faire en régie



CONCLUSION

La démarche exploratoire sur la production de nouveaux récits avec 4 SCoT (du Roannais, du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, de Maine Saosnois et de Lille Métropole) aura pris 7 mois. Un récit, cela ne s'improvise pas : il faut ouvrir des espaces (d'écoute, de dialogue, de production, de débat) et se donner du temps pour y parvenir.

Une méthode simple, adaptée aux territoires et appropriable pour être dupliquée a été mise en œuvre :

- une journée en immersion au sein de chaque territoire au 2e semestre 2023 ;
- deux ateliers collectifs, dits de « regroupement », en janvier et mars 2024.

Lors de l'immersion, ce qui ne devait être qu'un « brise-glace » est devenu matière centrale de la démarche. Une révélation ! Chaque personne présente devait donner 3 mots pour indiquer ce que les notions de « sobriété foncière » et « bas carbone » portaient comme représentations. Le résultat a été très instructif : peu de mots communs... Et surtout aucun identique aux 4 territoires ! Il s'est agi ensuite de comprendre ces écarts, de faciliter l'exploration de quotidiens perçus et vécus variables.

Au cœur de ces journées en immersions, les visites de terrain dont le choix a été laissé libre aux SCoT accueillant ont permis d'une façon plus indirecte et concrète à ce que chaque territoire « se raconte ». De même, une auto-évaluation individuelle puis partagée en groupe a été réalisée afin de cibler les acquis et les perspectives d'évolution et d'action. Ce fut un moyen de réinvestir ces éléments dès le premier atelier collectif pour assurer une continuité des réflexions et apporter de premiers éléments

de réponse concrets et pratiques en matière de politiques publiques. Une opportunité pour ouvrir, parfois, de nouveaux horizons. Enfin, un travail de réflexion prospective à la fois politique et technique a été encadré auprès des 4 territoires SCoT avec l'appui de l'agence Design Friction. Dans un premier temps, les participant.es se sont projeté.es en 2050 : le portrait de territoire. Dans un second temps, il a été demandé de décrire comment la situation exprimée en 2050 pouvait être atteinte : le chemin.

Pour des élus, il n'est pas toujours facile de penser une stratégie, de la raconter et de la mettre en œuvre. Alors, comment transformer en mots politiques des objets complexes, sectoriels, éclatés ? Pour discuter, pour avoir un dialogue territorial, le « proto-récit » sorte de récit initial, apparaît comme indispensable en tant que socle commun pour amorcer la stratégie.

Produire un récit, c'est in fine dépasser la logique rassurante « un problème, une solution ». Il s'agit de (re)créer du dialogue territorial avec les élus, et notamment ceux qui sont non spécialistes voire éloignés des questions de stratégie territoriale, avec les techniciens, les acteurs locaux... Sans oublier la population. Il faut se décomplexer vis-à-vis du terme de « récit » : au fond, ce n'est rien d'autre que de dire où l'on va demain et comment on le souhaite. Et en ce sens, c'est très politique, un enjeu pour préparer la manière dont les élus voient l'avenir de leur territoire, presque l'armature des éléments de campagne pour les élections locales de 2026, en y intégrant les défis de notre époque, ceux des transitions, de la sobriété foncière, de la décarbonation et de l'adaptation au changement climatique, tout en répondant aux besoins des territoires et de leurs habitants.

La démarche exploratoire s'est inscrite à mi-chemin entre le séminaire stratégique, le voyage d'étude et l'enquête sociologique. En effet, le regroupement d'élus et de techniciens avec l'appui de tiers (Fédération des SCoT, Cerema, Design Friction) dans un nombre relativement restreint de personnes a permis une certaine efficacité et une libération de la parole. Le tiers animateur a une posture d'aiguilleur, à la fois en position d'écoute et en position de relance, notamment en bousculant des idées reçues potentiellement simples. Ainsi, il vient questionner les participants : « qui êtes-vous ? Que représente le territoire ? Comment vous positionnez-vous et comment positionnez-vous le territoire dans les enjeux de trajectoire ? Quelle sera la situation en 2050 ? Quel est l'avenir du territoire, le votre, celui du collectif ?

De même, faire se rencontrer différents acteurs d'un même territoire mais potentiellement de différentes collectivités, aux limites administratives et aux rôles variables, tout comme des SCoT différents, a été une opportunité pour entendre d'autres discours, saisir d'autres représentations territoriales, rencontrer d'autres personnes et surtout débattre sans filtres sur des sujets de fond. Ainsi, la démarche est venue interroger tout du long des phases ce qui constituait les fondements de l'identité des territoires, leur capacité à se projeter sur des concepts relatifs à la sobriété foncière et au bas carbone, le besoin de clarifier les mots à employer pour assurer un imaginaire profond et partagé : Quels sont les mots-clefs ? Qu'est-ce qui fait ancrage (ex. un monument, un événement, une ambition, une politique, etc.) ? Quels symboles sont véhiculés et/ou recherchés, pour quel(s) horizons ?

Rédaction

David-Marie **VAILHÉ**, Cerema

Stella **GASS**, Fédération des SCoT

Conception graphique

Cécile **GONDARD**, Fédération des SCoT

Crédits photos

David-Marie **VAILHÉ**, Palais des congrès d'Arcachon, Jean-Noël **SALMON**, ADU Lille, Guide Bordeaux Gironde, Boris **HALLIER**, Nicolas **TUCAT**, Valéry **HACHE**, Guillaume **MASSERON**, Farida **NOUAR**.

